

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2039 - JEUDI 19 JUIN 2014

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

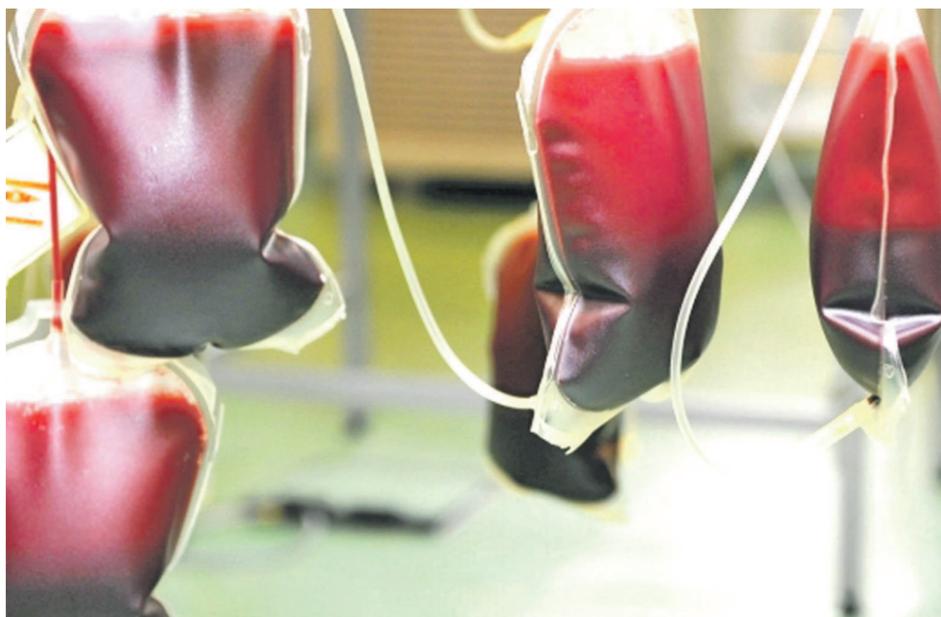
Convergence des vues
entre le gouvernement
et le FMI

Le Fonds Monétaire International qui vient d'achever ses consultations statutaires en RDC a fait le constat selon lequel le pays a réalisé de solides performances macroéconomiques malgré les défis sécuritaires qui y règnent, notamment à l'Est. L'une des preuves de ces prouesses économiques demeure la croissance du produit intérieur brut (PIB) qui, depuis 2013, connaît une évolution positive oscillant autour de 7%. La croissance dans les autres domaines autres que le secteur minier a tout aussi été forte impliquant une progression du PIB réel de 8,5%, note le FMI.

Le gouvernement a, pour sa part, évalué le taux de croissance économique en 2014 à 8,8% contre une projection de 9,5%. Avec une appréciation respectivement de 0,2% et de 0,05% sur le marché indicatif et au parallèle du taux de change et un taux d'inflation projeté d'ici la fin de l'année à 1,466% contre un objectif de 3,7%, l'embellie économique est bien palpable, se convainc-t-on dans les milieux intéressés. [Page 14](#)



Quelques coupures du Franc congolais



Un échantillon du sang prélevé sur des donateurs bénévoles

SANTÉ

Une banque de sang
autonome pour le centre
de santé de la PNC/Matadi

Les policiers et leurs membres de famille peuvent désormais être transfusés sans trop de difficultés parce que leur centre de santé de référence à Matadi dans la province du Bas-Congo vient d'être doté d'une banque de sang autonome. Les équipements nécessaires pour cette banque de sang ont été remis au médecin provincial de la police par le coordonnateur provincial du Programme national de transfusion sanguine (PNTS), le Dr Jules Tsita. Il s'agit, entre autre, d'un frigo de type banque, un stabilisateur, une centrifugeuse à hématocrite à urine, un spectrophotomètre et d'un peyachimètre.

C'est dans le cadre de la journée de donateurs bénévoles de sang célébrée le 14 juin que cette dotation a été faite au centre de santé de référence de la police. Les policiers et leurs dépendants ont salué cette nouvelle acquisition. [Page 14](#)

AGRICULTURE

Les taxes et la chute
des cours mondiaux
font baisser la
production du café

La RDC a enregistré une chute d'environ 80% de sa production de café depuis 1980. Lors d'un forum sur la production du café dans le pays tenu récemment à Goma, les participants ont épinglé les taxes et la chute des cours mondiaux, mais aussi les maladies ayant ravagé les plantations comme causes principales à cette situation. Parmi elles, la trachéomyxose du caféier qui a détruit plusieurs hectares des cultures entre 1985 et 2010. La guerre qu'a connue par le pays notamment dans sa partie est, a aussi contribué à la dégradation des cultures de café.

Dans les conclusions, le ministre provincial de l'Agriculture du Nord-Kivu a notamment plaidé pour des mesures de relance de la production du café. Il a indiqué que son institution est en train de distribuer plus d'un million de plantules de café aux agriculteurs. [Page 13](#)

CNDH

Guéguerre autour
du choix des membres
devant représenter
les PVIH

Le collectif des ONGD et plates formes des Personnes vivant avec le VIH/Sida (PVIH) est monté au créneau en ce qui concerne la représentation de leurs membres au sein de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en gestation au Parlement. Ce regroupement associatif soutient que les membres qui sont actuellement présentés par le Comité de pilotage chargé de gérer les ambitions dans leur structure, n'ont pas été mandatés par la plate forme des PVIH. Par conséquent, les membres du Collectif estiment qu'ils n'ont pas qualité de les représenter.

Tout en s'en remettant à la sagesse du président de l'Assemblée nationale, le collectif réitère sa confiance à Me José Zubi et Irène Essambo, deux délégués désignés de manière démocratique le 17 mai 2013 pour le représenter au sein de la future CNDH. [Page 13](#)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

Les experts renforcés
sur le paiement
pour services
environnementaux

Du 16 au 17 juin, des experts environnementaux se sont réunis au Centre catholique Nganda au cours d'un atelier national de formation portant sur le paiement pour services environnementaux (PSE). À l'issue des échanges, les participants ont pu tirer de meilleures pratiques susceptibles de contribuer à la protection de la biodiversité et à l'amélioration des stocks de carbone forestiers.

Cet atelier qui fait que la RDC puisse expérimenter un nouveau mécanisme promoteur pour une gestion durable de ses ressources naturelles, lui permet également d'explorer les conditions d'intégration de ce mécanisme dans le Programme d'investissement forestier (PIF) qu'il met en œuvre.

L'un des résultats satisfaisants de ce forum demeure la sensibilisation des parties prenantes à la Redd+ en générale et au programme d'investissement pour la forêt en particulier. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Pavé

Le principal parti de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT), a très judicieusement entrepris de rendre publique la liste des candidates et des candidats qu'il présentera dans un mois sur toute l'étendue du territoire national à l'occasion des élections locales. Il a ainsi répondu à l'attente de cette partie de l'opinion publique qui veut savoir suffisamment à l'avance pour qui elle se prononcera lors d'un scrutin qu'elle considère à juste titre comme primordial.

Mais le PCT et plus largement d'ailleurs les partis qui composent la classe politique congolaise se préoccupent-ils réellement de mettre sur pied les programmes susceptibles de convaincre, le jour venu, les électrices et les électeurs ? Il est permis de se poser la question lorsque l'on considère la pauvreté des idées et des projets qui circulent dans le milieu alors que l'échéance approche à grands pas.

Si nous lançons ici et maintenant ce pavé dans la mare, c'est que remontent vers nous, de tous côtés, des réflexions peu amènes sur l'absence de débats qui marque la préparation des élections locales. Tout se passe, apparemment du moins, comme si les candidats et les formations politiques qui les présentent jugeaient inutile d'exposer leurs idées à celles et à ceux dont ils solliciteront demain les suffrages. Cela alors même que le scrutin à venir leur offre une occasion idéale de se faire valoir en montrant l'intérêt qu'ils portent à la chose publique.

Faute de se préoccuper suffisamment tôt de répondre à l'attente légitime des citoyens, les partis de la majorité comme de l'opposition créent les conditions d'une abstention massive qui serait, elle, carrément catastrophique étant donné l'importance croissante des assemblées locales dans la vie démocratique de notre pays. Ils scient purement et simplement la branche sur laquelle ils sont assis, car l'électorat ne manquera pas de leur faire payer très cher le peu d'attention qu'ils lui portent.

À un peu plus d'un mois du scrutin, rien, bien sûr, n'est encore joué. Mais il reste peu de temps pour capter l'attention des citoyens et les amener à se prononcer pour l'un ou l'autre camp. Demain, comme on dit en langue populaire, il sera trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

MOUNGOUNDOU-SUD

Le député Alphonse Koua fait des dons divers à ses mandants

Conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale qui prescrit aux députés d'effectuer des descentes parlementaires dans leurs circonscriptions électorales, le député de Mougoundou-Sud, département du Niari, Alphonse KOUA vient de séjourner dans sa contrée du 13 au 14 juin.

Cette mission permet à l'élu de Mougoundou-Sud d'être proche des populations et d'échanger avec elles sur certains problèmes du pays et surtout ceux touchant à leur vie quotidienne.

Au menu des échanges, d'abord les conclusions des travaux des deux dernières sessions de l'assemblée nationale (session ordinaire administrative du 2 mars et la session extraordinaire du 29 avril 2014). Commentant ce face à face avec ses mandants, Alphonse Koua a déclaré : « J'ai recueilli les préoccupations de mes mandants, j'en ai retenu trois principales : la question brûlante de l'électricité, car le district de Mougoundou-Sud est toujours plongé dans le noir ; le sempiternel problème de manque d'enseignants qualifiés dans tous les établissements scolaires de la contrée ; enfin le manque de médicaments et de personnel soignant qualifié dans les centres de santé intégrés de la localité. À côté de cela, nous avons des toitures d'écoles délabrées. Il appartient donc au gouvernement d'y apporter progressivement des solutions. » Au nombre des engagements pris par le député figure la prise en charge des émoluments des enseignants vacataires.

Des gestes qui rassurent et confortent

Il s'agit de divers dons que le député a offerts aux populations de sa circonscription. Au total, 50 tables bancs pour apporter un début de solution à l'épineuse question de manque de tables bancs dans des écoles, 17 machines à coudre et des accessoires de couture qui serviront à la formation en coupe et couture de 15 jeunes filles-mères déscolarisées. Ici, les cinq formateurs qui auront, chacun, trois apprenants ont déjà été identifiés afin de bien mener l'opé-



Le député Alphonse Koua remettant un ballon à un jeune sportif

ration. À l'endroit des jeunes sportifs, Alphonse Koua a remis des équipements pour leur permettre de s'occuper pendant les vacances scolaires en organisant des compétitions inter-villages et des rencontres amicales. Autre dotation, les trois motos TKM à l'équipe parlementaire locale pour servir de courroie de transmission avec les populations des différents villages de la sous-préfecture de Mougoundou-Sud ; les symboles de la République (14 drapeaux) à tous les chefs de villages et quartiers pour marquer la présence de l'État dans ces différentes localités. « En dehors de nos missions traditionnelles que nous confère la constitution et le règlement intérieur de l'assemblée nationale c'est-à-dire le contrôle de l'action gouvernementale et le vote des lois, nous avons aussi pour devoir d'accompagner le gouvernement surtout pour des petits projets à incidence financière réduite. Je me suis démené avec

l'appui du ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Mampouya, à avoir 50 tables bancs alors que le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, et le grand chancelier des Ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokou-tina, m'ont aidé pour les drapeaux », a précisé le député de Mougoundou-Sud. Alphonse Koua a également exprimé sa satisfaction, quant au niveau d'avancement des travaux qui s'exécutent sur la Route nationale (RN1) partant de Mont-Mbelo (département de la Bouenza) à Mbinda (département du Niari) vers la frontière avec le Gabon. Cette route fera de cette zone l'un des grands pôles économiques du pays au regard de son trafic en augmentation, grâce aux activités minières de Mayoko, dans le Niari.

Jeanice Hortence N'guellet (stagiaire)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

RECONSTRUCTION DES MAISONS DE MPILA

Les habitants ont exprimé leur impatience au député

Constatant que la reconstruction de leurs habitations détruites par les explosions du 4 mars 2012 tardait à démarrer, les populations du quartier 61 de Mpila ont demandé, le 17 juin, à leur député, Hyacinthe Ingani, de plaider leur cause auprès des pouvoirs publics.



Les habitants de Mpila pendant la rencontre (© Adiac)

Les habitants ont rappelé que dans l'arrondissement 5, Ouenzé, vers le quartier 753, plusieurs habitations, détruites également du fait des explosions, étaient en cours de construction alors que rien ne bougeait du côté de Mpila. Ils ont demandé également des précisions sur les rumeurs selon lesquelles l'État aurait promis d'exproprier les propriétaires des parcelles du quartier de Yoro pour y bâtir des logements publics.

Le député de la première circonscription de Talangaï, Hyacinthe Ingani, les a assurés que lors du récent séjour de travail en Chine du président de la République Denis Sassou N'Guesso, des accords avaient été conclus avec l'État chinois relatifs à la reconstruction des habitations de Mpila. En outre, l'élu du peuple a indiqué qu'il n'y avait aucun projet de récupération par l'État du quartier Yoro pour en faire sa propriété.

Les habitants ont justifié leur impatience par le nombre d'années qu'ils avaient déjà passées dans des conditions exécrables. « L'État devrait profiter de la saison sèche pour reconstruire nos maisons. Quand les pluies vont reprendre, notre calvaire va commencer », a lâché un habitant de Mpila. En outre, les habitants ont sollicité des pouvoirs publics l'ouverture de l'hôpital de Talangaï et la possibilité de circuler sur l'avenue de l'Intendance pour les personnes et les véhicules.

Les jeunes devraient reprendre le secteur informel

Le député a profité de l'occasion pour appeler les jeunes Congolais à prendre en main le secteur informel qui semble abandonné depuis l'expulsion des ressortissants de la République démocratique du Congo en situation administrative irrégulière. « Nous sommes prêts à aider les Congolais à pratiquer le petit commerce, une activité qui ne doit, selon la loi, être exercée que par des nationaux. Nous avons eu des échanges avec l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre à ce sujet et les démarches sont avancées », a dit Hyacinthe Ingani. Par ailleurs, il a également informé ses mandants de l'accélération des travaux du marché moderne de l'Intendance qui aura, outre des boutiques, près de trois mille tables. Dès que ce marché sera fini, a-t-il renchéri, les conditions de travail des vendeuses et vendeurs seront considérablement améliorées.

En outre, Hyacinthe Ingani a mis à profit cette rencontre pour faire le point des dernières sessions de l'Assemblée nationale. Il a notamment insisté sur les réformes importantes intervenues dans le domaine social, avec la dissolution de la Caisse nationale de sécurité sociale et la naissance d'autres structures sociales offrant aux Congolais des services plus étendus et meilleurs.

Roger Ngombé

AFRIQUE CENTRALE

La BDÉAC décidée à intervenir dans les secteurs productifs

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC), s'est engagée à financer les projets liés à l'agro-alimentaire, la transformation du bois ainsi qu'à la réalisation des études destinées à la structuration des filières porcine et avicole. L'objectif est de promouvoir une production locale suffisante permettant de garantir la sécurité alimentaire.

Le président du conseil d'administration de la BDÉAC, Michaël Adandé a dévoilé ces projets à l'issue d'une session ordinaire de cette institution bancaire, tenue le 17 juin à Brazzaville. « La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure de nos États. Il faut que nous prenions toutes les dispositions devant leur permettre de ne plus dépendre essentiellement des importations dans ce domaine », a déclaré le président du Conseil d'administration. Pour ce faire, la Banque a prévu de mener au préalable, des études devant permettre de détecter les faiblesses et les points bloquants. Ainsi, les Petites et moyennes entreprises et les Petites et moyennes industries qui souhaitent s'installer dans ce domaine d'activités pourront bénéficier de l'appui de leurs États respectifs.

Les institutions bancaires viendront cependant en aval du processus pour apporter les financements, uniquement aux projets susceptibles de créer les



Une vue des membres du conseil d'administration

emplois et de lutter contre la pauvreté, a précisé Michaël Adandé : « Généralement, on se plaint des lenteurs au niveau des décaissements même quand les crédits sont accordés. C'est parce que les études ne sont pas faites à temps. Désormais, la BDÉAC s'organise de plus en plus, pour mener des études qui seront mises à disposition des États, des opérateurs économiques privés, pour permettre un développement plus harmonieux de nos économies. »

Les résultats de 2013 bientôt présentés L'Assemblée générale des actionnaires, prévue le 24 juin prochain, aura pour mission d'examiner les comptes de l'exercice 2013 qui s'élèvent à plus de quatre milliards FCFA et de déclarer

l'arrêt définitif de l'exercice.

« Les résultats sont encourageants. Mais, il faut rester vigilants en vue de les maintenir de façon durable », a souligné le président du conseil d'administration, avant de souligner que cette embellie ouvre la voie à des défis encore plus grands, qui nécessiterait le soutien de ses actionnaires. D'où la nécessité de parachever notamment l'augmentation du capital décidé depuis 2009, en s'appuyant sur les réformes engagées et sur les dispositifs qui sont en train d'être mis en place pour le bon fonctionnement de la structure. Le but est de permettre à la Banque de rendre opérationnel son plan stratégique 2013-2017.

Lopelle Mboussa Gassia

FINANCES PUBLIQUES

Le FMI invite le Congo à plus de prudence

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) examinera le rapport des services sur les consultations de 2014 en juillet prochain. En attendant, la mission du FMI ayant séjourné au Congo en mai dernier encourage les autorités à adopter des mesures adéquates afin de tenir les objectifs budgétisés de recettes non pétrolières et de dépenses.

Dans une déclaration rendue publique sur le site du FMI, le chef de mission pour la République du Congo, Dalia Hakura, a attiré l'attention des autorités congolaises à cet effet. Elle a suggéré au Congo de suivre une politique prudente d'endettement et de dépenses. Cette mesure éviterait une accumulation rapide de dette extérieure et vise à préserver les gains durement acquis en matière de viabilité de la dette.

Elle a poursuivi en louant les résultats macroéconomiques du Congo qui conti-

nent d'être globalement satisfaisants. On note que l'économie devrait connaître un taux de croissance annuel d'environ 6% entre 2014 et 2019 avec les augmentations de la production pétrolière et du démarrage de la production de minerai de fer. L'inflation est en repli. Les agences de notation internationales l'ont confirmé en 2013, à travers leur note de crédit favorable accordée à la dette souveraine congolaise.

Cependant, le chef de mission a insisté sur la transparence et la responsabilité fiscale. Dalia Hakura recommande au gouvernement de redoubler d'efforts pour améliorer la sélection, l'évaluation et le suivi des projets d'investissements ainsi que la budgétisation des coûts d'exploitation et d'entretien et afférents. Autre sonnette d'alarme, à titre prioritaire de mener à terme un audit systématique des arriérés intérieurs et d'inclure un plan d'apurement dans la préparation du budget.

Concernant la diversification économique par la création des zones économiques et

spéciales (ZES), elle a invité les autorités à analyser de près les répercussions que pourraient avoir les incitations fiscales accordées aux ZES prévues dans la loi de finances de 2014. « Des réformes sont nécessaires pour développer le secteur financier, de sorte qu'il puisse pleinement contribuer au financement des objectifs de développement de la République du Congo », a émis le chef de la délégation du FMI.

Par ailleurs, durant son séjour en terre congolaise, la mission s'est entretenue avec plusieurs autorités congolaises. Dans les différents échanges, elle a insisté sur la nécessité de maîtriser la croissance des dépenses publiques et de placer l'économie sur la voie d'un rééquilibrage budgétaire. Enfin, la mission a confirmé que le FMI se dit prêt à continuer de travailler avec les autorités congolaises pour relever ces défis, en lui apportant son assistance technique.

Nancy France Loutoumba

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le site Internet du parti officiellement présenté

Serge Michel Odzocki, responsable de la communication du Parti congolais du travail (PCT), a présenté officiellement le site Internet du parti le 18 juin à Brazzaville.

Le site internet du PCT comprend six rubriques : l'accueil, la présentation, l'organisation, les textes, l'adhésion et les contacts. Selon Serge Michel Odzocki, ce site Internet va informer pour faire savoir, expliquer pour faire comprendre, échanger pour dialoguer, communiquer pour

convaincre et conscientiser pour faire adhérer.

Avec ce site, a-t-il ajouté, la communication du parti franchit assurément un nouveau palier. Elle va gagner en intensité, en lisibilité et en visibilité. L'image du parti, a-t-il renchéri, s'en trouvera améliorée et son audience renforcée.

Tous les projets du PCT en matière de communication, a souligné Serge Michel Odzocki, font partie des recommandations du sixième congrès extraordinaire de juillet 2011. Ils s'inscrivent dans le cadre de la modernisation du parti afin d'accroître sa

visibilité dans l'opinion nationale et internationale. L'arrimage du parti aux technologies de l'information et de la communication est la preuve que sa modernisation est en cours, a-t-il ajouté.

De son côté, Djefson Geoffroy Abaukoma, responsable de la société AG Djefson, concepteur du site, a expliqué que le travail d'habillage et d'organisation se poursuivait. Le développement, a-t-il ajouté, a nécessité six mois de travail.

Adresse du site du PCT : www.particongolaisdutravail.org.

R.Ng.

Avis de vacance de poste

Comptable PARFTS

L'agence française de développement (AFD) a consenti à la République du Congo, une subvention pour financer le projet d'appui à la refondation de la formation en travail social (Convention n°CCG 1095 01G). L'Unité de Coordination du projet (UCP) assure la maîtrise d'ouvrage de cette subvention pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité (MASAHS). A cet effet, l'UCP a l'intention d'utiliser une partie du montant de la subvention pour effectuer les paiements au titre du recrutement d'un (e) comptable pour renforcer la division financière et comptable.

Missions :

En tant que membre de l'UCP, le Comptable est responsable de toutes les activités relatives à la comptabilité dans le cadre de l'exécution du Projet. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de l'UCP. Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, il assistera, sous la supervision du Coordonnateur, le Responsable du Suivi Administratif et Financier en vue d'exécuter les tâches suivantes :

- élaborer le budget du Projet et le soumettre aux autorités hiérarchiques compétentes pour approbation ;
- établir les tableaux de trésorerie du budget ;
- contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande et par bon d'achat par caisse ;
- suivre l'exécution du budget et en rendre compte à l'autorité hiérarchique ;
- assurer la présentation des rapprochements budgétaires mensuels, trimestriels, semestriels, et annuels ;
- assister les auditeurs dans leur mission ;
- établir les demandes de retrait de fonds et les chèques y relatifs ;

- participer, de concert avec le Responsable du Suivi administratif et financier, à la mise en œuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière ;
- appliquer toutes les instructions administratives relatives au service comptable ;
- effectuer régulièrement les états de rapprochements bancaires et les contrôles de caisse.

Profil (Qualifications et Expériences acquises):

- Etre un homme ou une femme de nationalité congolaise
- Avoir au moins un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en finances/comptabilité et gestion des entreprises ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois (3) ans à un poste similaire ;
- Une expérience dans projet sur financement de l'Agence Française de Développement ou d'autres partenaires techniques et financiers serait un atout.
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation du logiciel comptable TOMPRO,
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'Internet.
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ;
- Avoir une maîtrise des procédures et directives nationales. Une maîtrise des procédures et directives de l'AFD serait un atout ;
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe, sous pression et dans un milieu multiculturel ;

Durée :

La durée de la mission est fixée à une année (1) renouvelable sur base de prestations satisfaisantes.

Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation non manuscrite,
- Un C.V détaillé avec photographie,
- Un certificat de nationalité,
- Une copie certifiée conforme des diplômes,
- Des copies des attestations ou certificat de travail des anciens employeurs,
- Nom, adresse et téléphone de 3 personnes de référence.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs candidatures le 4 juillet 2014 au plus tard à 14 heures, et portant clairement la mention : « Avis de vacance de poste / Comptable PARFTS », à Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Appui à la Refondation de Formation en Travail Social (PARFTS) à l'adresse ci-après :

UCP/PARFTS

Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, sis Immeuble ex-bureau de la solde, derrière le Commissariat Central.

N.B : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Brazzaville, le 05 juin 2014

Le Coordonnateur du PARFTS
Sylvain Ernest MOUYEDI

Avis de vacance de poste

Assistant Administratif PARFTS

L'agence française de développement (AFD) a consenti à la République du Congo, une subvention pour financer le projet d'appui à la refondation de la formation en travail social (Convention n°CCG 1095 01G). L'Unité de Coordination du projet (UCP) assure la maîtrise d'ouvrage de cette subvention pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité (MASAHS). A cet effet, l'UCP a l'intention d'utiliser une partie du montant de la subvention pour effectuer les paiements au titre du recrutement d'une Assistante administrative pour renforcer la division administrative.

Missions :

En tant que membre de l'UCP, l'Assistante administrative est responsable de toutes les activités relatives à l'administration dans le cadre de l'exécution du Projet. A ce titre, l'Assistante administrative travaille en étroite collaboration avec tous les autres services de l'UCP. Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, sous la supervision du Coordonnateur, l'Assistante administrative est chargée de :

- suivre l'acquisition des biens et des services
- préparer les requêtes de paiement et suit leur approbation
- assurer la gestion des fournitures et de la logistique
- maintenir une liaison constante avec les fournisseurs et prestataires de services jusqu'à livraison des articles/ ou exécution des services conformément au manuel de procédures
- mettre en place un fichier fournisseurs et s'assurer de sa mise à jour régulière
- rédiger et/ou préparer pour la signature du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires,

courriers électroniques et autres

- prendre les notes et préparer les comptes rendus de certaines réunions, à la demande du coordonnateur
- enregistrer et numéroter les courriers entrée et sortie des services administratifs et financiers
- tenir à jour le classement (électronique et classique) des documents et un chrono courrier de l'administration
- tenir à jour la caisse

Profil (Qualifications et Expériences acquises):

- Etre de nationalité congolaise
- Avoir au moins un diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dans l'un des domaines suivants : Secrétariat de Direction, Ressources Humaines ou Droit
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire, de préférence dans un projet financé par les partenaires techniques financiers
- Avoir une bonne connaissance du processus d'acquisition des biens et services avec les partenaires techniques financiers
- Avoir le contact facile et posséder des capacités à développer et entretenir des bonnes relations
- Posséder une bonne capacité rédactionnelle et de communication
- Avoir une parfaite connaissance du Français
- Avoir une excellente maîtrise de l'informatique (Word, Power point, Excel, internet et intranet...)
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe, sous pression et dans un milieu multiculturel

Durée :

La durée de la mission est fixée à une année (1) renouvelable sur base de prestations satisfaisantes.

Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de motivation non manuscrite,
- Un C.V détaillé avec photographie,
- Un certificat de nationalité,
- Une copie certifiée conforme des diplômes,
- Des copies des attestations ou certificats de travail des anciens employeurs,
- Nom, adresse et téléphone de 3 personnes de référence.

Les candidats intéressés doivent déposer leurs candidatures le 4 juillet 2014 au plus tard à 14 heures, et portant clairement la mention : « Avis de vacance de poste / Assistant Administratif PARFTS », à Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Appui à la Refondation de Formation en Travail Social (PARFTS) à l'adresse ci-après :

UCP/PARFTS

Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, sis Immeuble ex-bureau de la solde, derrière le Commissariat Central.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

N.B : Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.

Brazzaville, le 05 juin 2014

Le Coordonnateur du PARFTS

Sylvain Ernest MOUYEDI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Ce qui est certain, c'est que l'Europe est un continent désenchanté, vieux et fatigué, au bord du renoncement. Nous vivons le déclin de notre civilisation. Les nouveaux tauliers sont asiatiques et nous sommes déjà à bien des égards à leur service. »

Charles Consigny, écrivain et juriste français, Le Point, 22 mai 2014

« On est dans un processus de reconstruction. On a fait de bons matches, d'autres moins. Cela fait partie de ce processus. Le Barça qui a tout gagné pendant des années a mis dix ans à construire ça. Tôt ou tard, avec l'aide des gens positifs de ce groupe, on aura des résultats. »

Samuel Eto'o, footballeur international camerounais, Jeune Afrique, 18 juin 2014

« La popularité des sports réside dans leur capacité à incarner l'idéal des sociétés démocratiques en nous montrant, par le truchement de leurs héros, que « n'importe qui peut devenir quelqu'un », que les statuts ne s'acquièrent pas dès la naissance mais se conquièrent au cours de l'existence. »

Christian Bromberger, ethnologue et essayiste français, Le monde diplomatique, juin 1992

« Dans des pays pauvres, sous-développés et donc sous équipés, comme les pays africains, c'est une utopie que de parler d'émergence sans industrialisation et de parler d'industrialisation sans transfert de technologies. »

Amadou Dickel Niane (Sénégal), ingénieur économiste, Le Quotidien, lundi 16 juin 2014

« Une peine en dehors de la prison reste une peine, avec tout ce que cela engendre de douleurs. Mais elle ne trouvera son utilité que si elle est adaptée à la situation socioprofessionnelle et personnelle de chaque personne concernée. »

Camille Cohignac, Vice-présidente du Groupe-ment étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Genepi), humanite.fr, 3 juin 2014

VOIES NAVIGABLES ET ÉCONOMIE FLUVIALE

Le personnel se forme sur les principes de passation des marchés publics

Les administrations publiques ont dans leur portefeuille des projets qu'elles doivent nécessairement exécuter et ceux-ci doivent passer par appel d'offres tel que l'indique le code des marchés publics. La formation des agents du ministère chargé des Voies navigables et de l'Économie fluviale n'a pas voulu déroger à cette règle.

Les séminaristes participent du 17 au 20 juin à Brazzaville à cette session de formation pour se perfectionner aux méthodes leur permettant d'appliquer avec rigueur, toutes les dispositions législatives et réglementaires. Ces principes portent sur la bonne gouvernance et la transparence en matière de gestion des marchés.

Selon les participants, ce séminaire est fondamental car il y a beaucoup de contentieux, de litiges comme des réclamations. Cette séance de formation devrait passer en revue tous ces

détails pour éviter au maximum les contentieux, tout en réduisant les risques. « La gestion des marchés publics requiert la maîtrise des concepts, des techniques et des procédures spécifiques, qui intègre la logique de renforcement des capacités du personnel », a déclaré le ministre

technologies s'imposent », a circonscrit Gilbert Mokoki, ajoutant que l'émergence du Congo à l'horizon 2025 ne pourrait être atteinte sans des ressources humaines de qualité.

Les participants ont été invités à faire preuve d'assiduité tout au long des travaux afin de bénéficier des connais-

« La gestion des marchés publics requiert la maîtrise des concepts, des techniques et des procédures spécifiques, qui intègre la logique de renforcement des capacités du personnel »

du département concerné, Gilbert Mokoki. Aussi, ce séminaire s'inscrit dans le programme d'activité du département des voies navigables et de l'économie fluviale. Ainsi, dans ce programme du département, pour cette année, figure entre autre la formation du personnel. « Dans un monde en perpétuelle et rapide mutation, la mise à niveau continue des connaissances acquises, l'appropriation de nouvelles

sances enseignées. Les différents modules portent sur le cadre institutionnel; la planification des marchés publics; le montage des dossiers d'appels d'offres et l'évaluation des marchés des travaux; le montage des demandes de propositions et l'évaluation des marchés de prestations intellectuelles; la présentation et la gestion des contentieux; le montage des dossiers de soumission.

Nancy France Loutoumba

MARINE MARCHANDE

L'OMI intéressée par la formation des agents

Le ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, s'est entretenu, le vendredi 13 juin, avec le coordinateur des Nations unies au Congo, Antony Kwaku Ohemeng Boamath qui est aussi représentant de l'Organisation maritime internationale (OMI) au Congo.

Les échanges ont porté essentiellement sur le domaine de la formation. L'OMI s'engage aussi à aider le département à stopper une érosion à la côte. « Étant aussi représentant de l'Organisation maritime internationale ici au Congo, je suis venu voir le ministre pour étudier ce que nous pouvions faire ensemble », a indiqué Antony Kwaku Ohemeng Boamath à l'issue de l'entretien. Et d'ajouter : « Je crois que le Congo a ratifié la totalité de ses conventions. Ce qui permet à ce pays de bénéficier d'une assistance technique de cette organisation. Le ministre m'a fait part de ses besoins que je vais fidè-



Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou et Antony Kwaku Ohemeng Boamath

lement communiquer au siège du bureau, à Londres, pour voir ce qu'on peut apporter à son département ». En effet, la République du Congo a ratifié et signé, en janvier

et mars 2014, les instruments d'acceptation et d'adhésion des différents conventions de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Guillaume Ondzé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

SERVICE NATIONAL DE REBOISEMENT

Comment sortir de la crise qui frappe cette structure ?

C'est la mission confiée au comité de gestion du Service national de reboisement (SNR) qui a tenu sa session budgétaire le 18 juin. Celle-ci devait déboucher sur des recommandations afin d'améliorer le fonctionnement de cet établissement public qui connaît des problèmes financiers, matériels et techniques.

« Comment sortir de ce cercle vicieux et quelle implication individuelle et collective pouvons-nous développer pour nous en sortir ? », s'est interrogé le président du comité de gestion, Jacques Kanwé. Il a souhaité que des mesures réalistes, audacieuses et pratiques soient adoptées. Celles-ci devraient permettre au SNR de mobiliser ses crédits sur la base d'une analyse objective des problèmes et obstacles actuels.

Les administrateurs qui ont l'impératif de trouver une solution pour sortir de cette crise, devront également se prononcer sur les documents concernant le fonctionnement du SNR soumis à leur appréciation. Figure en bonne place le budget proposé pour 2014, qui s'élève à plus de 5 milliards. Les ressources proviendront du Fonds forestier ainsi que des subventions d'investissement de l'État.

La mission du SNR est, entre autres, d'assurer la pérennisation des activités forestières au travers de la recons-



Le SNR en session budgétaire (© Adiac)

titution et du développement des ressources forestières au Congo.

Luttons contre la désertification

La réunion du SNR intervient le lendemain de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification, placée cette année sur le thème : « La terre appartient à l'avenir, assurons-nous qu'elle soit à l'épreuve du climat. »

Le Congo, en la célébrant, s'engage à sensibiliser le public à la richesse et la variété des formes de vie se trouvant dans le sol, ainsi que sur les vertus de l'eau. Il existe une relation étroite entre, d'une part, les modes de vie et l'état des écosystèmes et, d'autre part, les sols qui abritent la

biodiversité. Ainsi, le thème met en évidence les bénéfices des politiques et des pratiques d'intégration de la gestion durable des terres en tant que réponse collective au changement climatique.

« Un sol sain génère la vie. La façon dont nous gérons nos sols détermine la qualité et la quantité des aliments que nous consommons, et plus généralement, la qualité des services que les écosystèmes nous fournissent. Préservons notre environnement par une bonne exploitation des sols », a recommandé le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, dans son discours, portant

la voix du gouvernement.

Les processus de désertification et de dégradation des terres ainsi que de longues périodes de sécheresse affectent gravement les moyens de subsistance des populations, et dans les cas extrêmes, mettent en danger la vie des personnes.

La lutte contre la désertification devrait être reconnue comme une opportunité permettant d'aborder la réduction de la pauvreté et la protection des écosystèmes à travers l'aménagement du territoire en tant que facteur de développement durable et de cohésion sociale.

« La dégradation des sols s'observe aujourd'hui dans notre pays à travers les phénomènes d'érosion urbaine qui se manifestent par des glissements de terrain. La dégradation des sols sur le littoral et les berges des rivières, du fait des établissements humains et des défrichements anarchiques, provoque les érosions côtières et l'ensablement des cours d'eau », a souligné Henri Djombo.

Cependant, a-t-il ajouté, la lutte contre les érosions trouve aujourd'hui un début de solution au travers de la commission interministérielle et par la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la désertification. Ce dernier a pour objectifs spécifiques, l'appropriation de la problématique et le développement de la cartographie des terres dégradées.

Nancy France Loutoumba

CONGO/UNESCO

Hugues Nguélondé rencontre Ana Elisa de Santana Afonso

Le maire de la ville de Brazzaville a échangé, le 18 juin à Brazzaville, avec la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, au sujet de la continuité de la coopération entre les deux institutions.

Dans le cadre de la coopération entre l'Unesco et la ville de Brazzaville, seront mises en place des actions dans le domaine de la promotion des économies créatives et des industries culturelles. Un volet important de cette coopération mettra aussi l'accent sur la création artistique. « Brazzaville est la première ville africaine du Réseau des villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique avec d'autres villes comme Bogota, Bologne et d'autres », a expliqué Ana Elisa de Santana Afonso. L'Unesco va également soutenir la mairie centrale pour son projet relatif à la rédaction de l'histoire de la ville de Brazzaville.

« Nous allons soutenir ce projet pour que Brazzaville ait une histoire qui va servir de guide touristique. Nous avons également parlé de la rumba congolaise comme l'un des points d'intérêts du tourisme culturel pour l'inscription au patrimoine culturel immatériel pour l'humanité. Les Brazzavillois peuvent s'attendre au renforcement des capacités des promoteurs de la culture, des producteurs, des créateurs, des entrepreneurs afin que les artistes, musiciens et plasticiens puissent vendre et surtout être lancés sur la scène internationale », a indiqué Ana Elisa de Santana Afonso.

Fortuné Ibara





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Onduleur APC 650 VA



Prix : **55.000** TTC

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- Impression, Numérisation, Copie
- A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- 1 port USB 2.0 haut débit
- Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- Garantie 1 an

Av. Alphonse Fandera, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



ALIMENTATION ET SANTÉ

Les interactions entre aliments et médicaments

Les interactions entre les aliments que nous consommons et les médicaments que nous prenons lors de nos différentes thérapies nous préoccupent peu alors qu'elles revêtent une importance capitale car elles peuvent s'avérer dangereuses pour l'organisme.

Mais avant toute chose, il convient de définir ce qu'est une interaction entre aliment et médicament. C'est en fait une altération de la pharmacodynamique et de la pharmacocinétique des molécules actives. Nous savons bien que pour survivre un homme doit consommer des aliments sous toutes ses formes et que

c'est la digestion qui se charge de transformer lesdits aliments en nutriments avant que ceux-ci soient intégrés et transportés dans notre corps par notre sang. Cela ressemble bien à la même mécanique digestive ou respiratoire par laquelle nos médicaments sont décomposés en molécules actives pour intervenir dans notre organisme et ainsi prévenir ou soigner une maladie ou un symptôme.

L'activité des nutriments et des médicaments, selon le rythme biologique de chacun de nous, fait cohabiter lesdites molécules pendant des durées plus ou moins longues. C'est alors qu'une interaction entre aliment et médicament peut intervenir. On peut tout simplement dire que cette interaction devient médicalement notable lorsque l'action des interactions provoque une réduction ou une augmentation de l'activité thérapeutique des médicaments. C'est pourquoi les poly-médications conduisent à l'augmentation statistique des risques d'interférence et l'importance d'un suivi particulier. L'activité du médicament peut nuire à la prise régulière de nourriture. Une analyse des posologies des médicaments montre ainsi que plus de la moitié des médicaments peuvent causer des nausées et des vomissements interférant indirectement avec l'alimentation des patients.

On dénombre 2 formes distinctes d'interactions entre aliments et médicaments.

Les interactions directes apparaissent lorsque les acteurs principaux que sont les aliments, ou encore les nutriments qui les composent et les médicaments interagissent entre eux réduisant les propriétés de l'autre.

Les interactions indirectes s'expriment lorsque d'autres activités des aliments ou des médicaments tendent à nuire et interagir avec les fonctions du corps. Ainsi par exemple l'acidité naturelle de l'estomac peut causer le ralentissement de la réduction des aliments ou des médicaments en nutriment, réduisant leur taux d'absorption. Tout comme certains laxatifs naturels ou artificiels accélèrent le transit intestinal provoquant une baisse du taux de pénétration des molécules actives des médicaments. Ainsi une étude récente montre par exemple que certains plats traditionnels des tribus nigériennes augmentaient la réponse du corps au traitement du diabète de type II. Il y a des populations à risque lors des traitements médicaux et parmi elles les femmes enceintes ou allaitant ou les jeunes enfants et les adolescents. En effet, ces groupes sont à surveiller en raison de leur grand besoin en nourriture. La prise exagérée d'alcool et de tabac peut jouer en faveur d'une augmentation des risques de déséquilibre alimentaire et d'interactions médicamenteuses. La très grande réactivité de leur métabolisme peut avoir des effets secondaires et ce faisant endommager leur croissance ou le développement de certains organes comme dans le cas des maladies coronariennes chroniques.

Cependant la partie de la population la plus à risque de subir des interactions aliments médicaments reste les personnes âgées car leur rythme biologique ralenti abaisse l'efficacité de la plupart des médicaments.

Comment donc éviter les interactions aliments-médicaments ? Quelques pratiques simples peuvent nous y aider ! D'abord il convient de suivre les prescriptions et les conseils des professionnels de la santé et dans une certaine mesure des nutritionnistes ou diététiciens. Ensuite prendre ses médicaments avec de l'eau et respecter les horaires de prise des médicaments et l'ordre dans lequel il faut les prendre. Enfin il faut

faire attention aux combinaisons dangereuses de médicaments et d'activité, et avoir une alimentation variée et régulière suivant les recommandations du médecin traitant.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

ASSAINISSEMENT

Brazzaville présente un paradoxe

Alors que le centre-ville de Brazzaville présente une belle image, les autres quartiers de la capitale, surtout en périphérie, ont du mal à faire peau neuve malgré les efforts d'assainissement entrepris par les autorités municipales. Constat...



L'assainissement, l'autre défi des autorités municipales

Il suffit de se promener à travers la ville pour observer des tas d'immondices le long des grandes avenues. Pour remédier à ce problème, la mairie de Brazzaville a déployé des équipes de balayeurs, de plus en plus visibles dans chaque arrondissement. Cependant, leur travail est diversement apprécié par les Brazzavillois.

« Ils font du bon travail. Malheureusement, ils n'ont pas le matériel adéquat. Avec de simples balais et pelles comme outils de travail, que voulez-vous qu'ils fassent de mieux ? », explique Christian, 20 ans environ, de passage sur l'avenue de la Paix à Moungali, dans le quatrième arrondissement.

Prisca, par contre, estime que l'exercice auquel se livrent les agents d'entretien, chaque matin, le long des avenues ne suffit pas pour rendre la ville propre. « C'est une opération de charme. On les voit tous les jours, aux mêmes endroits et aux mêmes heures, en train de faire la même chose. On ne peut pas assainir une grande ville comme Brazzaville en travaillant à la main. Les petites machines balayeuses qui apparaissent de façon occasionnelle sur certaines avenues sont insuffisantes face à l'ampleur de la tâche », commente-t-elle.

Un budget dérisoire pour une mission colossale

Les agents d'entretien ont été recrutés, pour la majorité, lorsque les différentes communes urbaines du pays ont obtenu une subvention mensuelle de 21 000 000 FCFA. Cet argent a suscité l'enthousiasme des différents maires qui l'ont essentiellement consacré à l'assainissement. Une opportunité pour occuper de nombreux jeunes désœuvrés qui devraient profiter du vide créé par les départs en masse des sujets étrangers en situation irrégulière. En effet, ces derniers étaient reconnus comme éboueurs dans la plupart des villes.

Pour appuyer l'action des agents d'entretien, les mairies se sont dotées de moyens : véhicules de ramassage des ordures, engins spécialisés, sans compter le matériel léger tels que brouettes, pousse-pousse, etc.

Ces efforts ne comblent pas encore les attentes des Brazzavillois qui constatent que leur ville peine toujours à retrouver son nom de « Brazza la verte » — entendez : « Brazza la propre » —, comme aimaient à le chanter, jadis, de grands noms de la musique congolaise tel que Sebas Enemen.

« Des efforts sont faits certes, mais ce n'est pas encore suffisant. Partout, on voit des tas d'immondices, même dans certains marchés. La saison sèche a commencé, mais les ordures drainées par les eaux de pluie se trouvent encore dans les caniveaux. Et puis, Brazzaville ce n'est pas seulement le centre-ville », a souligné un autre citoyen.

L'autre défi : la gestion des ordures ménagères

Ici est posé le problème d'absence d'une politique efficace de gestion des ordures ménagères. Pour une ville moderne, la gestion des ordures présente de nombreux avantages : embellir la ville, créer des emplois et générer des revenus pour la municipalité. « Notre ville manque de poubelles publiques. Chaque ménage est obligé d'avoir un tonneau, un seau ou un autre récipient pour contenir ses déchets », se plaint une femme surprise après avoir déversé sa poubelle. Et d'ajouter : « La mairie doit déposer des poubelles dans chaque rue et prévoir des bacs à ordures dans les quartiers. »

En effet, à Brazzaville, chaque ménage gère ses déchets comme il le peut. « Nous ne pouvons pas garder la saleté dans nos maisons. Nous sommes obligés de transformer la rue qui appartient à

l'État en poubelle à défaut d'un endroit plus approprié », soutient Élodie, une ménagère de 35 ans habitant Massengo, dans le 9^e arrondissement, Djiri.

Des actes qui portent assurément atteinte à la santé des citoyens comme le reconnaît cet habitant de la rue Foura, à Talangai dans le 6^e arrondissement : « Les mairies savent qu'elles ne disposent pas de véhicules pour aider les populations à vidanger les WC. C'est pourquoi elles sont impuissantes devant des actes normalement condamnables qui consistent à évacuer les eaux souillées dans la rue. Nous sommes conscients que ce n'est pas bien car notre santé en dépend aussi. Que peut-on faire ? »

Le manque de toilettes publiques contribue à l'insalubrité

Autre fait qui occasionne l'insalubrité à Brazzaville et anéantit les efforts des différentes mairies : l'absence de toilettes publiques. Pour contourner la difficulté, les Brazzavillois ont transformé en urinoirs les troncs d'arbres (même en plein centre-ville), les murs des édifices publics et les abords des ruelles. Il arrive même que certains citoyens n'hésitent pas de déféquer à l'air libre, derrière des buissons ou dans les « merci maçons », ces maisons en cours de constructions ou abandonnées. « On voit aussi les hommes en voiture s'arrêter ici pour se soulager », témoigne un jeune vendeur de cartes téléphoniques, à l'entrée d'une ruelle souvent « sollicitée ».

Concluant le chapitre, Benjamin, un commerçant, affiche son optimisme et fait un appel du pied : « Avec les élections locales qui pointent à l'horizon, ceux qui seront élus feront de ces questions leurs priorités, comme l'est le déguerpissement aujourd'hui. »

Eudoxie Irène Antsoha (stagiaire)

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tel: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tel: 06 500 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CRISE CENTRAFRICAINE

Les réfugiés et demandeurs d'asile expriment leur reconnaissance envers le Congo

Dans la perspective de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin, et dans le cadre de la Journée mondiale du don de sang célébrée le 14 juin, une cinquantaine de personnes ayant fui les combats en République centrafricaine et demandant asile au Congo ont donné du sang au Centre national de transfusion sanguine, le 18 juin.

« En prélude à cette journée commémorative et festive, la Communauté des réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains de Brazzaville voulait adhérer à la philosophie de celui qui donne son sang, sauve la vie. Oui, donner son sang de manière volontaire, c'est sauver des vies », a indiqué le président de cette communauté, Maloum Ayouba Yerima.

À travers ce geste, la communauté a voulu rendre hommage à tous « vaillants soldats congolais » tombés au front pour le maintien de la paix et le retour de la stabilité en République centrafricaine. L'humanité entière sait, a rappelé Maloum Ayouba Yerima, et est sensibilisée aujourd'hui que sans l'intervention et l'implication du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Goussou, et de son gouvernement, la RCA serait plongée dans le chaos. Selon lui, ils se sont impliqués au plus haut sommet de la diplomatie internationale pour réconcilier le peuple centrafricain et rétablir l'autorité de l'État. De même, la société civile et tout le peuple congolais ont apporté leur modeste pierre à l'œuvre de retour de la paix en Centrafrique en les accueillant en frères sur



Des réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains au Centre national de transfusion sanguine (© Adiac).

le sol de leurs ancêtres.

« Par ce geste symbolique de don volontaire de sang, la Communauté des réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains de Brazzaville voudrait témoigner et exprimer sa gratitude et sa reconnaissance envers le peuple congolais, les autorités politico-administratives et religieuses, les familles des soldats ayant versé leur sang pour ramener la paix, le chef de l'État et son gouvernement qui n'ont ménagé aucun effort pour voler au secours de la RCA en détresse et en proie à des tensions de tous ordres », a souligné Maloum Ayouba Yerima.

Une marche pour le retour de la paix en RCA

Dans le cadre des activités marquant la célébration de la Journée mondiale

des réfugiés, la communauté des réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains de Brazzaville organise, le 19 juin, une marche pour le retour de la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Actuellement, environ 16 000 réfugiés centrafricains sont en terre congolaise, dont plus de 12 000 dans le département de la Likouala, dans le nord du pays.

Rappelons que la Journée mondiale des réfugiés a été fixée par l'assemblée plénière des Nations unies. Elle est organisée en l'honneur des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées, des apatrides et des exilés du monde entier afin de saluer leur envie et leur espoir en une vie meilleure.

Parfait Wilfried Douniama

Un nouveau commandant à la tête des forces françaises

Le chef d'état-major général des forces armées françaises a nommé, le 17 juin à Paris, le général Éric Bellot des Minières à la tête de l'opération militaire française Sangaris en République centrafricaine (RCA). Il succède à ce poste au général Francisco Soriano. La passation de commandement a eu lieu le 18 juin en milieu de journée au camp de l'aéroport de M'Poko, à Bangui. Âgé de 50 ans, le général de brigade Éric Bellot des Minières a commandé par le passé le deuxième régiment étranger de parachutistes, avec lequel il a notamment servi en Afghanistan. Il était affecté à l'état-major depuis 2011. Le général Francisco Soriano était à la tête de l'opération Sangaris depuis son lancement, le 5 décembre 2013. Auparavant, il était à Libreville où il commandait les forces françaises du Gabon. L'intervention française en RCA a été lancée pour tenter de mettre fin aux exactions et de rétablir la sécurité dans le pays, en proie à des violences depuis la chute du président François Bozizé, en mars 2013. Aujourd'hui, deux mille soldats français sont présents en RCA aux côtés des forces africaines pour essayer de rétablir la paix dans ce pays plongé dans des violences interconfessionnelles. Il y a une semaine, le Conseil de sécurité de l'ONU annonçait le déploiement de la Mission de maintien de la paix des Nations unies pour le 15 septembre prochain afin de prendre le relais de Sangaris. « Nous l'accompagnerons jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa pleine capacité, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année », avait précisé le général Francisco Soriano.

Tiras Andang

TERRORISME

Guillaume Soro appelle à une action concertée

Invité par son homologue camerounais à Yaoundé, le président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, a appelé les parlements africains à « une action concertée pour barrer la route au terrorisme » avant les députés à l'hémicycle camerounais, Guillaume Soro a déclaré que Boko Haram ne combattait pas l'injustice, mais voulait au contraire la faire prospérer. « La dignité des résistances émancipatrices n'a rien à voir avec la bassesse de ces criminels qui ternissent l'islam africain, la femme africaine, l'humanité africaine », a-t-il souligné.

« Avec Boko Haram, ce sont les normes universelles des civilisations africaines qui sont en péril : le respect, l'accueil, le partage, le dialogue, la symbiose réfléchie de nos peuples avec la nature, telles sont les valeurs que Boko Haram piétine avec effronterie », a-t-il ajouté.

« Le caractère planétaire de ce danger nous est confirmé par le fait que ce redoutable mouvement, qui sème le chaos au Nigeria, intervient en renfort des islamistes armés dans le nord du Mali, qui partage avec la Côte d'Ivoire 572 kilomètres de frontière », a expliqué Guillaume Soro.

Il a appelé au réveil des Africains et à « œuvrer intelligemment ensemble, pour envisager un avenir réellement meilleur pour nos peuples. Le phénomène Boko Haram nous interpelle à la mobilisation générale. »

Noël Ndong

Le Port autonome de Pointe-Noire félicité pour sa gouvernance et la bonne gestion de ses comptes

La session bilancière 2014 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire tenue le 16 juin à Pointe-Noire s'est achevée sur une note de satisfaction au regard des résultats obtenus par cette entreprise publique. Des assises qui ont eu lieu en présence de Jean Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat aux transports et à l'aviation civile et président du Conseil d'administration.

De nombreux affaires ont été examinées au cours de ce conseil parmi lesquelles celles relatives aux états financiers, exercice comptable 2013 et à la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires du Port autonome de Pointe-Noire. L'examen des apports d'activités et de gestion au 31 décembre 2013 fait apparaître une progression soutenue de performances du Port de Pointe-Noire grâce à la poursuite du programme d'investissements prioritaires et au contexte économique favorable aux niveaux national et sous régional. Cette dynamique se traduit par les résultats probants qui font du Port de Pointe-Noire une plateforme essentielle dans le Golfe de Guinée avec le trafic du port qui a atteint 9,149 millions de tonnes en 2013 contre 7,652 millions de tonnes en 2012, soit une hausse de 19,57%. Quant au trafic conteneurs, il s'est accru de 12,72% avec 574 159 EVP (Equivalent vingt pieds) manipulés en 2013 contre 510 679 EVP. Le chiffre d'affaires est passé de 34,508 milliards en 2012 à 43,150 milliards de Fcfa en 2013.

En examinant les états financiers, exercice clos le 31 décembre 2013, il ressort que le résultat d'exploitation est à plus de 8 186 888 283 Fcfa, le résultat financier à moins de 444 596 814 Fcfa et le résultat des activités ordinaires est à



plus de 7 742 291 469 Fcfa. Le résultat hors des activités ordinaires est à moins de 54 000 000 Fcfa. Ainsi, le bilan général du port dégage un résultat bénéficiaire de 7 688 291 469 Fcfa. En application des dispositions des articles 44 et 45 des statuts, le conseil a décidé d'affecter le résultat comme suit : au compte réserves libres : 3 844 145 735 Fcfa et au compte report à nouveau : 3 844 145 735 fcfa. Au terme de cette présentation, le Conseil d'administration a félicité la direction générale du port pour la certification sans réserve depuis plus de huit ans, des états financiers par les commissaires aux comptes. Un satisfécit qui lui échoit aussi pour son modèle financier qui fait d'elle la première entreprise congolaise à disposer d'un modèle de projection financière à moyen et long terme. Ce faisant, quitus a été donné au directeur général pour sa gestion au titre de l'exercice 2013.

Sur la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires, le Conseil a noté avec satisfaction de la fin des travaux prévus dans le cadre du programme cofinancés par le Port autonome de Pointe-Noire, les bailleurs de

fonds internationaux et le concessionnaire du Terminal à Conteneurs. Fort de ces résultats encourageants et tenant compte de l'apparition éventuelle de nouveaux trafics, le conseil recommande au port d'accélérer les études sur l'actualisation du plan directeur, afin d'amorcer la deuxième phase de son développement. En outre, le conseil a loué les efforts consentis par le port dans le domaine de la formation du personnel et a exhorté les autres acteurs du secteur des transports à s'en inspirer. Aussi, a-t-il souhaité une plus grande implication de l'Etat, à travers la Marine marchande, dans la mise en œuvre du code ISPS.

Des notes d'information examinées, le conseil a approuvé le barème de facturation des navires au volume, la modification des tarifs applicables aux marchandises conteneurisées facturées à la boîte et les tarifs du nouveau remorqueur « Leketi ». Quant au protocole d'accord fixant les modalités d'utilisation des installations portuaires par Exxaro Mayoko SA, pour l'exploitation des minerais de fer, le conseil a suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation de ce projet pour lequel il été

préconisé la mise en place d'une synergie entre les acteurs concernés par cette question, notamment le Port autonome de Pointe-Noire et le Chemin de fer Congo océan (Cfco). Suite au retard intervenu dans la signature du contrat portuaire devant régir les relations entre MPC et le Port, le Conseil a recommandé à son président de solliciter l'intervention du ministre de tutelle auprès de son homologue des affaires foncières et du domaine public afin de faciliter la mise en œuvre du partenariat entre les deux entités.

Au terme des travaux, de nombreuses délibérations ont été adoptées parmi lesquelles les délibérations portant approbation : du rapport d'activités au 31 décembre 2013, du rapport de gestion, exercice 2013, des états financiers du Port autonome de Pointe-Noire, exercice clos le 31 décembre 2013, de la révision de l'organigramme de certaines directions du Port autonome de Pointe-Noire, du barème de facturation des navires au volume, de la modification des tarifs applicables aux marchandises conteneurisées facturées à la boîte, du barème de facturation du nouveau remorqueur « Leketi ». La recommandation prise par le conseil est relative à la facilitation de la mise en œuvre du partenariat entre la Société MPC et le Port autonome de Pointe-Noire.

« Par les résultats que nous avons pu observer au cours des travaux, le Port autonome de Pointe-Noire vient de nous donner la preuve qu'une entreprise d'Etat peut parfaitement fonctionner et être gérée selon les standards économiques, financiers et comptables internationalement reconnus. Pour cela, je voudrais demander à la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire de poursuivre sur cette direction » a dit Jean Louis Osso, en clôturant les travaux.

Désormais 7 vols par jour

Brazzaville Pointe-Noire

Voyagez entre Brazzaville et Pointe-Noire
toutes les deux heures, de 07h15 à 19h15

Boyeyi malamumu !



*Offre soumise à conditions

31 000 FCFA TTC*
Aller/retour

16 000 FCFA TTC
aller simple

Programme des vols

Numéro de vol	Routing	Départ	Arrivée
101	BZV - PNR	07:15	08:10
103	BZV - PNR	09:15	10:10
105	BZV - PNR	11:15	12:10
107	BZV - PNR	13:15	14:10
109/451	BZV - PNR	15:15	16:10
111	BZV - PNR	17:15	18:10
113	BZV - PNR	19:15	20:10
102	PNR - BZV	07:15	08:10
104	PNR - BZV	09:15	10:10
106	PNR - BZV	11:15	12:10
109/451	PNR - BZV	13:15	14:10
101	PNR - BZV	15:15	16:10
112	PNR - BZV	17:15	18:10
114	PNR - BZV	19:15	20:10

Nous avons des départs dans les deux sens toutes les deux heures

MESSAGE DU PAPE AUX EUROPÉENS

« Revenez à vos racines chrétiennes, rajeunissez-vous ! »

Le chef de l'Église catholique plaide pour une Europe qui sache puiser dans son histoire les valeurs de la solidarité et de l'ouverture aux autres.

La rencontre était de toute discrétion ; elle n'avait même été annoncée qu'aux derniers instants de la semaine passée. Le pape François a pourtant été fidèle au rendez-vous, dimanche soir, au siège de la communauté catholique Sant'Egidio de Rome. Passée la foule des bras tendus pour le toucher, se faire bénir ou se prendre en photo avec lui à l'entrée de cette emblématique Place du Transtevere bien connue des humanitaires et de bien des médiateurs africains, le Souverain pontife s'est engouffré dans l'enceinte. C'est un lieu qui a vu défiler aussi bien des misères ; une autre face de la charité de l'Église sans être juridiquement une structure du Vatican.

C'est à Sant'Egidio, en effet, que les marginaux, les immigrés et les pauvres de toutes races et conditions savent trouver la première porte à pousser quand ils ont été plongés dans le désespoir de la misère. À Sant'Egidio que des combattants fatigués (Rd Congo, Congo-Brazzaville, Burundi, Angola, Mozambique...) sont venus demander l'aide pour leurs premiers pas vers l'apaisement ou la réconciliation. Sant'Egidio, plusieurs fois proposée au Prix Nobel de la Paix, poursuit un travail assez atypique dans cette Europe de l'opulence qui a tendance à se barricader sur son bien-être.

« Europe est fatiguée. Elle a renié ses racines et nous devons l'aider à les retrouver »

Et pourtant ! Ici, pauvre ne rime pas forcément avec étranger. Dimanche,

le pape l'a pratiquement touché de ses doigts en écoutant le récit d'une Italienne de 90 ans, d'un jeune chômeur romain, d'un Rom et d'un réfugié politique afghan. Aucun trait commun de foi entre eux, mais une même quête de dignité par le travail et de conditions de vie plus décentes. En étranger lui-même, le pape a appelé à retrouver le chemin des origines. « L'Europe est fatiguée. Elle a renié ses racines et nous devons l'aider à les retrouver », a lancé le Souverain pontife.

C'est une allusion à un vif débat qui a agité les milieux des intellectuels européens lors de la rédaction de la Conven-

« La crise est tellement grande que l'on rejette aussi les jeunes, il suffit de penser aux 75 millions de jeunes de moins de 25 ans qui n'ont ni travail ni formation, cela se passe aujourd'hui dans cette Europe fatiguée »

tion de l'Union européenne de 2003. Les racines ? Il s'agit des racines chrétiennes de l'Europe auxquelles aucune mention ne fut faite dans cette convention au grand dam de l'Église catholique. Pour le pape Jean-Paul II qui, le

premier, soutint cette idée à bout de bras, l'Europe ne pouvait pas rêver d'union tant que n'était pas rappelé le substrat judéo-chrétien de son histoire. Ou encore le riche héritage de cette réalité qui maille aujourd'hui la trame de son histoire de l'est à l'ouest. Milieux laïcs et athées s'y opposèrent en rappelant que l'avenir de l'Europe devait se situer loin de toutes les influences religieuses, chrétiennes ou non. La question est loin d'avoir été tranchée. Mais l'Église catholique insiste toujours : les valeurs inspirées de l'Évangile sont à la base de bien des constitutions nationales et d'us et coutumes généralement admis. Fêtes liturgiques, patronymes chrétiens, référence constante aux textes bibliques même dans la Révolution française de 1889, cette « béatitude profane » qui, à son tour, est la base de la Charte universelle des Droits de l'homme, plongent leurs racines dans le discours évangélique.

« La crise est tellement grande que l'on rejette aussi les jeunes, il suffit de penser aux 75 millions de jeunes de moins de 25 ans qui n'ont ni travail ni formation, cela se passe aujourd'hui dans cette Europe fatiguée », a insisté le pape dont le discours a pour corolaire constant l'accueil des immigrés, atout pour un dynamisme démographique nécessaire à une Europe qui se flétrit. À rappeler que le chef de l'Église catholique est issu de l'immigration italienne en Argentine ; il sait donc le poids de l'accueil et de l'ouverture aux autres.

Lucien Mpama

COMMUNIQUÉ

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Malonga Antoine et Mboukou Régina demandent à toute personne qui aurait rencontré un enfant de sexe masculin, âgé de 20 ans environ, ne disposant pas de toutes les facultés mentales, répondant au nom de Mayembo Monclaire de les contacter aux numéros suivants : 06 918 55 96 ; 05 588 31 82 ; 06 602 81 05.

La disparition de l'enfant du toit parental a été constatée depuis le lundi 30 mai dernier 2014 à Pointe-Noire.



IN MEMORIAM

18 juin 2009 –
18 juin 2014

Cinq (5) ans déjà que notre fille, sœur, maman et amie Michelle Souza Etoa Bomengue nous a quittée.

A cette occasion, la famille Etoa prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. « Micka », nous ne t'oublierons jamais ; que la terre de nos ancêtres te soit légère.



LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ

aeefe
agence pour l'enseignement français à l'étranger

APPEL A LA CANDIDATURE

Le lycée Français Saint - Exupéry de Brazzaville recrute, pour le 1^{er} septembre 2014, un(e) documentaliste pour son centre de documentation et d'information.

Le poste est à temps complet.

Les candidats doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau licence minimum ; un master II étant l'idéal et si possible, être en capacité de faire preuve d'expériences professionnelles dans le domaine. Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire en " Sciences et technologies de l'information et de la communication " ou en " techniques de documentation ".

Les candidatures, avec CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire, attestations des employeurs précédents sont à déposer à l'attention du proviseur lycée Saint - Exupéry avenue de l'OUA Brazzaville ou à lui envoyer par mail à proviseur@lycee-saintexbrazza.org pour le vendredi 27 juin 2014, dernier délai.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront ensuite convoqués pour un entretien.

LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY
BRAZZAVILLE - CONGO

aeefe
agence pour l'enseignement français à l'étranger

APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2014, un professeur d'espagnol qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme de langue et culture hispaniques d'un niveau BAC +3 minimum.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'espagnol et de séjour dans un pays hispanophone seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur lycée français Saint Exupéry Avenue de l'OUA à Brazzaville avant **le vendredi 20 juin 2014**

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

Le Proviseur

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Un défilé de mode au profit des enfants autochtones de Souanké

L'initiative vient de Motsé Akanati, styliste-modéliste, parfumeuse et également directrice de l'Institut de mode Motsé-Akanati (Imma) et des Éditions Métsio, et Salwa Bereddad, directrice des établissements P'tits Choux. Leur entente a permis d'organiser, à Brazzaville, un défilé de mode au profit des enfants autochtones de Souanké (département de la Sangha). La manifestation a été placée sous les auspices du maire de la localité, Donatien Bio.

« L'Afrique honore aujourd'hui ses enfants. Les jeunes représentent en effet 60 à 65%, voire 70% de la population en Afrique. [...] Les enfants constituent l'avenir d'un pays. Trait d'union entre le passé et l'avenir, ils sont appelés à prendre la relève, afin d'assurer la perpétuation non seulement de l'espèce humaine, mais également des valeurs cardinales de nos sociétés », a précisé Motsé Akanati après que Salwa Bereddad a souhaité une bonne fête et un défilé de mode réussi aux enfants.

La Journée de l'enfant africain, a-t-elle précisé, a été instituée par l'Organisation de l'unité africaine, l'actuelle Union africaine, en 1991. Elle commémore chaque

année le massacre des enfants de Soweto en 1976 par le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. Plusieurs milliers d'écoliers noirs avaient alors marché dans les rues pour réclamer leurs droits. Leur sacrifice ne fut pas vain, puisqu'il a pavé le chemin vers la reconnaissance et l'obligation de respecter les droits de l'enfant en Afrique.

Cette journée, a-t-elle rappelé, fait écho à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant signée en 1989, qui énonce les droits fondamentaux de tous les enfants du monde, à savoir : le droit à la vie et à la survie ; le droit au développement ; le droit à la protection ; le droit à la participation à la vie familiale, culturelle et sociale. Les droits de l'enfant sont légitimes. Ils doivent être connus et reconnus par les enfants, les parents et les gouvernements, a-t-elle souligné.

Pourquoi les enfants autochtones ?

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2007, recommandée par la Déclaration et le programme d'action de Vienne, fait obligation aux États de respecter les droits des peuples autochtones, d'assurer leur intégration tout en respectant leurs cultures, dans une

démarche inclusive et respectueuse de la diversité pour vivre ensemble harmonieusement. Un tel processus nécessite un investissement aussi bien humain que financier. Cette manifestation relevait de cette même dynamique. L'objectif était de diriger les projecteurs sur les enfants autochtones de Souanké, oubliés dans cette contrée très reculée du Congo, de susciter la solidarité à leur égard, et d'annoncer la municipalisation de la Sangha en 2015.

Motsé Akanati a formulé une pensée pour les enfants de la République centrafricaine, qui vivent une situation dramatique, privés du strict nécessaire et simplement du droit de vivre leur enfance dans la paix. Elle a aussi évoqué le sort des deux cents jeunes filles nigérianes enlevées sur le chemin de l'école, qui ne demandent qu'à retrouver une vie normale dans leur famille. Ainsi, elle a profité de l'occasion pour lancer un appel aux États pour la construction d'un monde de paix, pour un développement durable et un avenir meilleur pour les enfants.

Souanké, en quelques mots

Le maire de Souanké, Donatien Bio, qui a patronné la cérémonie, a remercié Salwa Bereddad et Motsé Akanati, qui ont déjà pris la mesure de leurs responsabilités en faisant de la promotion de



Photo de famille à l'issue de la cérémonie OK

l'éducation des peuples autochtones leur priorité.

« La ville de Souanké, qui a été choisie pour la présente cérémonie et dont les enfants autochtones vont jouir des retombées fructueuses, est située au sud-ouest du département de la Sangha. Elle comporte dix quartiers, dont un habité majoritairement par des populations autochtones. Une école moderne a été bâtie ainsi qu'un forage pour l'eau potable. De même, conformément aux orientations du préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba, un plan de construction de la cité des peuples autochtones de

Souanké est élaboré. La recherche de partenaires pour réaliser ce projet est en cours », a-t-il indiqué.

Des enfants âgés de 6 à 15 ans ont joué les mannequins dans les tenues créées par les élèves de l'Imma et les établissements P'tits Choux. Le défilé a été suivi d'une tombola offrant différents prix. La cérémonie a été agrémentée par la Compagnie Ntouena za Soni et le philosophe comédien Sidobé Cœur-à-Cœur, le Guru. Né à Elogo, dans le district de Souanké, il a retracé l'histoire des peuples autochtones de Souanké en évoquant la fin des brimades à leur égard.

Bruno Okokana

LANGUE RUSSE

Les Congolais de plus en plus nombreux pour l'apprentissage

C'est ce que l'on peut retenir des déclarations des officiels russes, lors de la célébration de la Journée de la langue russe, un événement décrété il y a quelques années par le président de Russie. Se tenant au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville la semaine dernière, la Journée a été marquée par la présence du nouvel ambassadeur de Russie au Congo, Valery Aleksandrovich Mikhaylov.



L'ambassadeur de Russie au Congo s'adressant aux apprenants de la langue russe. Il est assisté du directeur du Centre culturel russe OK

L'une des tâches du Centre culturel russe (CCR) est de faire enseigner la langue russe, de la faire connaître. C'est dans ce contexte que le responsable du centre en République du Congo, précisément à Brazzaville, Sergueï Belyaev, a organisé une activité relative à la célébration de la fête de la langue russe. Cette fête a été établie en Russie il y a quelques années par le décret du président. Le jour qui a été choisi pour célébrer la fête coïncide avec le jour de la naissance du grand poète russe d'origine africaine, Alexandre Poutine.

Cette double célébration, à savoir celle de la langue russe et celle du plus vénérable poète russe est très importante non seulement pour les jeunes qui apprennent le russe, mais aussi pour les enseignants de cette langue ainsi que pour les compatriotes russes qui habitent le Congo.

La célébration de cette double cérémonie a été marquée par trois spectacles. L'un sur la vie d'Alexandre Poutine, joué par les élèves en langue russe, un deuxième sur la langue russe elle-même et un troisième sur des petits sketches théâtraux traitant de l'apprentissage du russe.

La langue russe est connue comme une langue compliquée, mais les jeunes Congolais se distinguent beaucoup. « Je suis convaincu que le peuple congolais est un peuple capable comme beaucoup d'autres peuples africains dans l'apprentissage de la langue russe. On peut l'expliquer aussi facilement par le fait que dès l'enfance, on donne de l'importance à l'étude de la langue russe », a déclaré le directeur du CCR.

Puis, il a ajouté que la Russie avait, depuis

quelques mois, de grands projets économiques avec le Congo, espérant que ces projets économiques feront renaître la langue russe au Congo. En effet les études de russe peuvent aider sur le plan pratique, notamment dans le cadre du travail avec des experts russes et avec des compagnies russes. C'est dire que les connaissances de la langue russe peuvent donner un développement nouveau à la présence de la langue russe au Congo.

Plusieurs projets économiques entre la Russie et le Congo

Nouvellement arrivé, l'ambassadeur de Russie au Congo sait que la langue russe est enseignée non seulement dans les lycées du Congo mais aussi à l'université Marien-Ngouabi. « Cela me fait chaud

au cœur d'apprendre qu'on connaît et qu'on aime la langue russe ici au Congo. Elle est enseignée par l'association des enseignants de la langue russe qui travaille activement. »

Valery Aleksandrovich Mikhaylov a rappelé que récemment au mois d'avril, le travail de la commission mixte russo-congolaise a été rétabli dans quelques domaines. Suivant les séances de travail de cette commission, ainsi que les résultats des négociations et des accords qui avaient été conclus lors de la visite du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso en Russie, suivant les accords conclus entre les deux présidents, plusieurs projets très intéressants de quelques milliards de dollars ont été traités. La réalisation de ces projets devrait apporter la création de centaines voire de milliers de nouveaux emplois au Congo. Dans ces circonstances, il est donc assez clair que la langue russe va prendre de l'ampleur et que les études de russe vont devenir de plus en plus importantes.

« Je voudrais préciser que cette année, la Fédération de Russie a offert 70 bourses pour des personnes qui voudraient faire leurs études en Russie. Ce qui montre une suite assez positive par rapport aux années précédentes. En tant qu'ambassadeur de la Fédération de Russie, je vais faire mon possible pour vous apporter mon assistance en

ce qui concerne les études en langue russe. L'apprentissage de cette langue ne va pas seulement vous donner la possibilité de vous approcher des richesses de la culture de Russie et des pays où la langue russe est utilisée, mais cela va vous apporter des résultats tout à fait pratiques en ce qui concerne les projets économiques », a-t-il conclu.

Une exposition d'un peintre assez spécial a également été organisée lors de cette double manifestation. Ce peintre est un artiste russe né à Moscou mais qui a immigré en France au début des années 1920. Le nom de ce peintre qui a fait pas mal d'icônes a été oublié pendant plusieurs décennies, alors qu'il peignait et illustrait des livres.

Parlant de ce peintre, le directeur du CCR a fait remarquer qu'il exprimait le mieux la spiritualité de Poutine, sa vision du monde très pittoresque, très enthousiaste, très optimiste, très multicolore. C'est un peintre qui, de mon point de vue, reflète le mieux l'esprit de Poutine. « Nous avons eu le plaisir d'organiser cette exposition aujourd'hui. C'est un cas assez exceptionnel, parce que jusqu'à présent ce peintre est très peu connu puisqu'il a travaillé la plus grande partie de sa vie en France. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on commence à faire la connaissance de ses œuvres. »

B.O.

OFFRE SPECIALE

Bzv 04 475 88 41

06 668 90 11

Kin +243 89 93 20 131



- Installation d'un système de pointage du personnel + gestion de temps + liaison avec logiciel de paye
- Installation d'un système de messagerie dans votre entreprise sans Internet
- Vente + installation antivirus réseau Symantec Endpoint New version

849 rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/MPT/2014/UCP/CAB : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA CREATION DE L'AGENCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel pour l'assistance technique à la création de l'agence des technologies de l'information et de la communication ».

1. Objectifs de la mission

L'objectif principal est de mettre en place une agence d'Etat. Il s'agit de définir l'organisation administrative, financière et les modalités de fonctionnement de l'agence congolaise des TIC à travers les objectifs spécifiques qui lui permettront :

- d'assurer le contrôle et le suivi des activités liées à la sécurité des systèmes d'information et des réseaux de communications électro-

niques relevant des organismes publics et privés. A ce titre, elle assure des missions administratives, économiques, d'investigation, de contrôle et de sanction. Elle est dotée d'un pouvoir de réglementation ;

- de participer à l'élaboration de la politique nationale de sécurité des réseaux de communications électroniques ;
- de veiller à l'exécution des orientations nationales et de la stratégie générale en matière de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux etc.;

2. Profil du Consultant

La mission sera confiée à un consultant individuel ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine des TIC, des télécommunications et des réseaux.

Le consultant devra être un expert confirmé avec les profils suivants :

- Niveau diplôme requis : ingénieur Bac + 5 ;
- Dispose d'une compétence et expériences significatives dans la

mise en place de structure d'Etat, particulièrement dans le secteur des communications électroniques ;

- Connaissance des dispositions réglementaires pour la création d'Etablissement publique en République du Congo ;
- Connaissance des marchés du secteur des nouvelles technologies ;
- Connaissance des questions de réglementation des télécommunications ;

- Avoir conduit au moins deux (2) missions similaires.

3. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 2 mois à compter de la date de signature du contrat.

4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de

diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 juillet 2014 à 12H00 (heure locale).

Elles doivent être transmises avec la mention « « recrutement d'un consultant individuel pour la finalisation et la mise en place du régime légal et réglementaire relatif au développement du haut débit. » ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT

Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis

BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 51

E-mail: contatc@cabcongo.Org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 19 juin 2014

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/MPT/2014/UCP/CAB : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR REALISER LA REVUE A MI-PAROURS DU PROJET CENTRAL AFRICAN BACKBONE COMPOSANTE CONGO (CAB-CIT-CG)

Le projet Central African Backbone-composante République du Congo (CAB-CIT CG) est un projet de coopération des Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Banque mondiale pour le maillage régional au moyen des infrastructures de télécommunication à très haut débit des pays de la sous-région conformément aux trois principes suivants : (1) partenariat public Privé, (2) Régime open-access et synergie inter-réseaux.

Après plus de deux années d'exécution effective, la nécessité s'impose à l'équipe pilote du projet de faire une analyse prospective du chemin parcouru, de dresser un bilan détaillé pour mesurer l'état de mise en œuvre des activités, les résultats atteints et de proposer au besoin les ajustements nécessaires au terme d'une revue à mi-parcours du Projet qui se tiendra en septembre 2014.

A cet effet, le projet CAB-CIT-CG à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel pour réaliser la revue à mi-parcours ».

1. Objectifs de la mission

Les objectifs principaux de la revue à mi-parcours sont : (i) évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet ; (ii) déterminer si le projet est en mesure d'atteindre ses objectifs durant la période de l'Accord de don ; et (iii) sur la base de ces conclusions, tirer des leçons et formuler des recommandations concrètes à l'attention de la Banque mondiale et du Gouvernement congolais.

2. Profil du Consultant

La présente mission d'élaboration du rapport de revue du CAB CONGO et de préparation de la revue à mi-parcours du CAB sera réalisée par un consultant individuel Spécialiste en planification de développement ou en suivi - évaluation de projets et programmes ou économiste gestionnaire, un Ingénieur en Télécommunication ou assimilés.

Le consultant devrait être une personne qui a une expérience avérée d'au moins 5 ans dans le suivi, l'évaluation et la conception des programmes, qui a démontré sa capacité

technique à fournir une assistance et des conseils au personnel d'un projet et dans la connaissance des systèmes de la Banque mondiale.

Le consultant devra également avoir une expérience dans la rédaction des rapports d'évaluation des projets, avoir réalisé au moins deux missions similaires au cours des 10 dernières années.

3. Durée de la mission :

La durée de la consultation sera de un (1) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat.

4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 juillet 2014 à 12H00 (heure locale).

Elles doivent être transmises avec la mention « « recrutement d'un consultant individuel pour réaliser la revue à mi-parcours du projet CAB-CG-CIT. » ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT

Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis

BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 51

E-mail: contatc@cabcongo.Org

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 19 juin 2014

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

Les experts renforcés sur le paiement pour services environnementaux

À l'issue d'un atelier, les participants ont pu tirer de meilleures pratiques susceptibles de contribuer à la protection de la biodiversité et à l'amélioration des stocks de carbone forestiers.

Du 16 au 17 juin, des experts environnementaux se sont réunis au Centre catholique Nganda au cours d'un atelier national de formation portant sur le paiement pour services environnementaux (PSE). Il s'agit des universitaires et chercheurs; des experts des ministères de l'environnement, de l'Agriculture et Développement rural, des Ressources hydrauliques et Électricité, des Affaires foncières; des ministères provinciaux de l'Environnement du Bandundu, Bas-Congo, Kasai Oriental et Occidental et la Province Orientale ainsi que des points focaux de la Redd+, des délégués de la société civile, le secteur privé et les représentants des bailleurs de fonds. Cet atelier, qui fait que la RDC puisse promouvoir un nouveau mécanisme promoteur pour une gestion durable de ses ressources naturelles, lui permet également d'explorer les conditions d'intégration de ce mécanisme dans le Programme d'investissement forestier (PIF) qu'il met en œuvre.

Mécanisme innovant pensé pour financer la gestion des ressources naturelles en Afrique, le PSE consiste à financer les actions qui éliminent les causes



Au milieu, Vincent Kasulu Seya, clôturant l'atelier

directes et sous-jacentes de la destruction des forêts. « En clair, un paiement est proposé pour compenser le coût de la restriction d'accès aux ressources pour les communautés locales, les peuples autochtones et les acteurs du secteur privé pour les inciter au changement des pratiques », souligne un communiqué du PIF. Lors de la cérémonie de clôture de cet atelier, le secrétaire général à l'Environnement et Conservation de la nature, Vincent Kasulu Seya, a félicité les participants pour le rapport rendu dont l'un des résultats plus satisfaisants est la sensibilisation des parties prenantes à la Redd+ en générale et au programme d'investissement pour la forêt en particulier. « Mon vœu le plus ardent est de faire œuvre utile des connaissances acquises sur le PSE en tant que mécanisme de bénéfice aux populations locales », a-t-il exhorté les participants.

Un outil pragmatique

À en croire l'expert international et spécialiste en PSE, Alain Karsenty, le PSE est d'abord un instrument de conservation et de développement durable. « Le PSE a comme avantage la plasticité et l'adaptabilité parce que basé sur les principes de rémunération pour des résultats. Il permet de payer pour des pratiques, des contrats qui peuvent être compris par les paysans pour une appropriation locale », a-t-il déclaré, tout en mettant les experts en garde contre la mauvaise utilisation du PSE. « Ne faisons pas du PSE une baguette magique de résolution des problèmes. Attention à l'hyper réglementation. Il n'est point besoin d'avoir de nouvelles lois. Il ne faut pas seulement penser instrument, mais il faut aussi penser stratégie », a-t-il indiqué.

Gypsie Oïssa Tambwe

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Asadho exhorte à éviter des morts supplémentaires

L'ONG a noté que pour y arriver, la commission électorale nationale indépendante (Céni) devra démontrer qu'elle est vraiment indépendante vis-à-vis de toutes les forces politiques et sociales en présence.

L'Association africaine des droits de l'Homme (Asadho) a dénoncé, dans une lettre ouverte du 17 juin destinée à la Céni, « le climat d'intolérance et de témérité » qui caractérise le processus électoral en cours. « Les Congolais morts à cause des élections mal organisées sont déjà très nombreux, nous n'en voulons pas d'autres pour les élections de 2013 à 2016 », a souligné cette ONG dans ce document visant l'Abbé Apollinaire Malu-Malu. L'Asadho promet, dans cette lettre intitulée « Plus de morts liés aux élections », de tenir le président de la Céni, pour responsable de toute dérive qui pourrait résulter du processus électoral en cours. « Après votre désignation comme président de la Céni, en juin 2013, les contestations ont fusé de toute part, voire de vos propres pairs de la Conférence épiscopale nationale du Congo.

Contre toute attente, vous avez rejeté les dites contestations pour rester à la tête de la Céni, alors qu'en votre qualité de prêtre et pour des raisons d'éthique, vous auriez dû vous retirer, car n'ayant pas la confiance de toutes les parties prenantes au processus électoral », a rappelé cette ONG.

L'Asadho, qui estime que le président de la Céni devrait, depuis longtemps, démissionner au regard des contestations que sa désignation à la tête de la Céni a suscité, ose croire que l'abbé président restera à la tête de la Céni « non pas pour satisfaire ses ambitions personnelles, ni celles d'un homme politique quelconque ou d'un groupe politique, mais pour servir à l'organisation des élections transparentes, justes et apaisées dont le peuple a grandement besoin ». « En votre qualité de prêtre et pour des raisons d'éthique, vous auriez dû vous retirer, car n'ayant pas la confiance de toutes les parties prenantes au processus électoral », a appuyé cette ONG. Pour l'Asadho, en effet, les contestations qui se poursuivent contre la présence de l'abbé Malu-Malu à la tête de la Céni « ne sont pas de nature à créer et à renforcer la

confiance dont il a besoin pour organiser des élections différentes de celles organisées par le pasteur Ngoy Mulunda en novembre 2011 ».

L'Asadho a également relayé l'analyse du calendrier électoral faite par les organisations de la société civile, à Kinshasa, au cours de leur réunion tenue le 2 juin, qui a révélé plusieurs points négatifs. Il s'agit, selon cette ONG, du manque de consensus au sujet du calendrier électoral; de la non-prise en compte de l'élection présidentielle dans le calendrier publié; du risque de dépassement du délai en ce qui concerne l'organisation de l'élection présidentielle et du risque de modifier la Constitution en portant atteinte aux dispositions verrouillées, sans consentement du peuple. « Tous ces éléments auront pour conséquence la contestation du processus et, par la suite, des résultats des élections qui seront organisées dans ce climat de crise de confiance », a soutenu cette organisation, qui insiste sur le fait que le climat d'intolérance et de témérité qui avait caractérisé le processus conduit par le Pasteur Ngoy Mulunda est en train de s'installer petit à petit dans le processus en cours. « Cela ne peut conduire qu'à l'organisation des élections non fiables et qui ne vont pas participer à la consolidation de notre jeune démocratie et de la cohésion nationale », a-t-elle fait remarquer.

Pour l'Asadho, la seule manière d'éviter des atteintes à la vie à cause des élections est de « conduire le processus électoral de manière transparente, participative et inclusive ». Pour y arriver, a-t-elle poursuivi, la Céni devra démontrer qu'elle est vraiment indépendante vis-à-vis de toutes les forces politiques et sociales en présence.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Les taxes et la chute des cours mondiaux baissent la production du café

La RDC a enregistré une chute d'environ 80 % de sa production de café depuis 1980.

Les ministres provinciaux de l'Agriculture de deux Kivu et de la Province Orientale, des représentants de l'Office national du café (ONC) ainsi que ceux des ONG Eastern Congo Initiative et Elan, réunis à Goma, lors d'un forum sur la production du café dans le pays, ont relevé que les taxes et la chute des cours mondiaux ont baissé la production de ce produit agricole en RDC.

Les participants à ces assises ont également cité comme cause la baisse de production du café, les maladies qui ont ravagé les plantations. Parmi ces maladies, il y a la trachéomycose du caféier qui a détruit plusieurs hectares des cultures entre 1985 et 2010.

Parlant de la baisse des cours mondiaux, qui a découragé les agriculteurs qui se sont tournés vers d'autres filières, ces assises ont souligné que la tonne de café



Une exposition de café à Goma

est passée de mille cinq cents à trois cent soixante-dix dollars américains entre la décennie 1980 et 2011. Cependant, il a également été mentionné que la guerre connue par le pays, notamment dans sa partie est, a contribué à la dégradation des cultures de café.

Des mesures de relance

Dans les conclusions, le ministre provincial de l'Agriculture du Nord-Kivu, Carly Nzanzu Kasivita, a notamment plaidé pour des mesures de relance de la production du café. Pour lui, on ne peut pas penser aux mesures de vente si on ne sait pas réfléchir sur la production. « Au niveau du gouvernement provincial du Nord-Kivu, nous sommes en train de distribuer plus d'un million de plantules de café aux agriculteurs », a-t-il rassuré. On rappelle que ce forum, comme ceux qui ont précédé, a tablé sur des mesures en vue d'augmenter la production du café en RDC et des voies et moyens pour assurer l'écoulement de ce produit au bénéfice des producteurs.

L.D.

CNDH

Guéguerre sur le choix des membres devant représenter les PVIH

Le collectif des ONGD et plates-formes des personnes vivant avec le VIH (PVIH) monte au créneau quant à ce qui concerne la représentation de leurs membres au sein de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

Dans une déclaration rendue publique, le collectif dénonce les manœuvres dilatoires quant au choix des membres qui devraient animer cette structure surtout pour ce qui est des représentants des personnes vivant avec le VIH-sida. ce collectif, qui se dit déjà roulé par ceux qu'il accuse de se livrer dans des manœuvres sordides pour le choix des délégués de sa composante au sein du comité de pilotage pour la mise sur pied de la CNDH, soutient que les membres qui sont actuellement présentés n'ont pas été mandatés par la plate-forme des personnes vivant avec le VIH-sida. Par conséquent, ils n'ont donc pas qualité de les représenter. Pour trouver une solution définitive à cette crise sur le choix des personnes devant représenter les PVIH à la CNDH, le collectif des ONGD et plates-formes des personnes vivant avec le VIH-sida qui s'en remet à la sagesse du président de l'Assemblée nationale (AN), Aubin Minaku, demande que soit considéré leur choix porté sur Me José Zubi et Irène Essambo qui sont deux personnes choisies de manière démocratique et transparente, le 17 mai 2013, par le collectif pour les représenter à la CNDH. De ce fait, le collectif des ONGD et plates-formes de PVIH demande au bureau de l'AN d'ignorer tout simplement « toutes ces personnes qui se présentent au nom de leur composante pour siéger au comité de pilotage ». Toutefois, il a réitéré sa confiance à ses délégués choisis, à savoir Me José Zubi et Irène Essambo. En outre, le collectif demande au président de l'AN de ne considérer que la liste de ses candidats qui lui a été envoyée par le ministre des Affaires sociales en date du 26 décembre 2013.

Aline nzuzi



Centre de compilation des résultats des élections

PASSATION DES MARCHÉS

Les organisations financées par la Banque mondiale renforcent leurs capacités

La formation a été initiée dans l'objectif de corriger les erreurs constatées dans le chef des gestionnaires des projets pour obtenir le financement à travers deux logiciels via interne : "Client connection" et "Procys".

Le personnel ayant en charge la question de passation des marchés dans les organisations qui sont en projet avec la Banque mondiale (BM) ont renforcé leurs capacités sur le nouveau système de passation des marchés, le 17 juin, à la maison de France à Gombe. Initiée par la BM, cette remise à niveau devait donc permettre aux gestionnaires des projets de maîtriser les deux logiciels via Internet mis à leur disposition : Client connection et Procys.

« Ces deux logiciels sont les deux outils de travail dans la gestion de la passation des marchés. Ils nous permettent

de mieux gérer les activités de cette passation qui est comme le point le plus important dans la mise en œuvre des projets », explique le spécialiste en passation des marchés à la BM, Philippe Mahele qui estime que ces deux outils sont extrêmement importants pour les responsables des projets. Pour obtenir un décaissement des fonds, a-t-il souligné, l'étape de passation des marchés est très décisive. Il s'explique en ces termes : « Si des marchés ne sont pas passés, il n'y aura pas de contrat signé, il n'y aura pas également d'activités sur le terrain et il n'y aura pas de décaissement de la part de la BM. Et le financement octroyé au pays ne sera pas consommé, les bénéficiaires n'auront pas non plus des résultats ».

En effet, le logiciel "Client connection" n'est pas seulement un outil pour les financiers, mais aussi pour les acteurs

de passation des marchés. Selon Francine Tokoy, assistante en passation des marchés à la Banque mondiale, tous les acteurs inscrits dans le logiciel comme utilisateurs avec un accès limité au module Passation des marchés peuvent entrer dans ce logiciel et publier des avis de passation des marchés sur UNDB (United Nations Development Business) et Dgmarket. Quant au logiciel "Procys", il est utilisé pour les crédits et les dons financés par la BM et possède aussi d'autres fonctions dans le processus de passation des marchés, a expliqué Betty Meslin, assistante en passation des marchés venue de Nairobi. À l'issue de cette formation, les participants ont exprimé leur satisfaction pour avoir compris l'utilisation et le fonctionnement de ces deux nouveaux logiciels de passation des marchés.

Gypsie Oïssa Tambwe

BAD

Le financement des infrastructures en Afrique au cœur des débats

Le sommet qui s'est tenu à Dakar, au Sénégal, a permis aux participants de discuter sur la question et de prôner une bonne préparation pour garantir le succès des projets.

La directrice d'Afrique 50, un nouvel instrument de financement des infrastructures de la Banque africaine de développement (BAD), Neside Tas Anvaripour, a indiqué lors du sommet sur le financement des infrastructures en Afrique que la réussite d'un projet d'investissement réside dans la préparation qui permet de réduire le temps de maturité d'un projet afin que celui-ci passe rapidement du stade d'idée à celui d'un projet bancable. « En outre, la préparation permet de réduire le

temps de la mise en œuvre et d'obtenir plus facilement et plus rapidement des financements », a-t-elle indiqué, soulignant que quand les projets sont bien préparés, ils n'échouent pas, tout en vantant ainsi l'expérience de la BAD dans le domaine. Pour étayer ses propos, la directrice d'Afrique 50 cite trois projets en exemple dont deux sont situés au Sénégal. Le premier est celui de l'autoroute à péage de Dakar dont l'utilité avait été sous-estimée au départ, indique un communiqué de la BAD qui précise également que le niveau de trafic initialement prévu par les concepteurs est passé de 17.000 à 23.000 véhicules par jour. Un autre exemple cité par Neside Tas Anvaripour est l'aéroport Diass ayant un sys-

tème de financement original, lequel système se fait à partir des redevances tirées de celui de Dakar-Yoff. « Toutefois, dans l'ensemble, les deux projets sont considérés comme des réussites. Ils ont permis d'améliorer le niveau de croissance économique et ont un impact direct sur les populations riveraines », rapporte la BAD. En cours de construction, le pont Henry Konan Bédié d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, communément appelé Troisième pont, serait aussi entaché de succès, selon Anvaripour qui estime que beaucoup d'utilisateurs préféreraient certainement payer un prix modique pour le traverser plutôt que de faire un détour de 13 km pour emprunter l'ancien pont.

G.O.T.

CYCLISME

Le départ du deuxième Tour de la RDC a été donné à Kolwezi

Le lancement de la course cycliste internationale de la République démocratique du Congo (RDC) a eu lieu, le 18 juin, au centre-ville de Kolwezi dans la province du Katanga.

À l'instar de la première édition dont le départ a été donné à Matadi, c'est le Premier ministre Augustin Matata Ponyo qui a donné le go de la course. Quatre-vingt-dix coureurs de quinze nationalités participent à cette deuxième édition du Tour cycliste de la RDC, dont dix-huit Congolais.

Après le coup d'envoi officiel donné au centre-ville de Kolwezi, les coureurs se sont tous retrouvés sur le pont Luabala pour le départ effectif de la première étape entre Kolwezi et Likasi. Les coureurs seront tous transbordés à Kinshasa après les 520 km qui constituent le parcours total dans la province du Katanga. Et ils s'élanceront dans les provinces du Bas-Congo et du Bandundu, avant de revenir à Kinshasa pour la fin de la course. Les coureurs vont dans l'ensemble parcourir 1200 km. Trois équipes de la RDC participent à cette compétition de la bécane. Mais

l'on signale que quelques clubs de Kinshasa ont boycotté cette deuxième édition. Et parmi les absents, il y a Dukua Bumba qui avait fini septième au classement général de la première édition en 2013. Notons aussi que le Français Clain Médéric, vainqueur de la première édition, a été au départ de la deuxième édition, avec l'ambition de rempiler. Du côté congolais, on se dit déterminer à remporter la course. « Nous nous sommes bien préparés. J'espère qu'on va faire quelque chose pour notre pays », affirme le coureur congolais Mayeje Djani sur Radio Okapi. Ancien champion du Congo de cyclisme et entraîneur de l'équipe nationale cycliste de la RDC, Alain Yanda a également exprimé son optimisme pour les coureurs congolais. « Le champion de la première édition est là mais nous aussi nous sommes préparés pour défendre notre pays. Il [Médéric Clain] va essayer de défendre son maillot mais nous allons faire le nécessaire pour récupérer le maillot jaune », a-t-il dit, avant d'évoquer l'absence de Dukua Bumba en ces termes : « Un champion peut avoir d'autres occupations qui l'empêchent de venir répondre à l'équipe nationale. Mais moi en tant qu'entraîneur, j'ai préparé une autre personne qui peut jouer le rôle de Dukua ».

Martin Enyimo

NÉCROLOGIE

Les familles Essolomwa et Bomboko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur fils, petit-fils, grand frère et oncle Thy René Essolomwa Nkoy ea Linganga Junior, survenu le 15 juin 2014 à l'Hôpital du Cinquantenaire de l'indépendance. La veillée mortuaire se tient au numéro 1 de l'avenue Pharmacie dans la commune de Barumbu (quartier Ndolo).

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



ÉVALUATION DU CADRE MACROÉCONOMIQUE

Convergence des vues entre le gouvernement et le FMI

Le gouvernement a estimé le taux de croissance économique en 2014 à 8,8% contre une projection de 9,5%.

La réunion restreinte de la Troïka stratégique qui met sur une même table chaque lundi le Premier ministre Matata Ponyo et les principaux intervenants du secteur économique et financier a de nouveau évalué la situation du cadre macroéconomique du pays. Il en ressort une nette stabilité caractérisée notamment par un taux d'inflation hebdomadaire fixé à 0,025% (+0,002). En cumul annuel, ce taux a atteint 0,674% au niveau national alors que le taux d'inflation à fin d'année serait de 1,466%, contre un objectif de 3,7%. Une appréciation respectivement de 0,2% et de 0,05% sur le marché indicatif et au parallèle du marché de change a été observée au 13 juin. Une semaine avant, ce taux oscillait autour de 923,12 dollars et 931,50 dollars. Quant aux réserves internationales, elles se situent à 1.812,30 millions de dollars couvrant 8,65 semaines d'importations. Concernant le compte général du Trésor, il a été observé un solde primaire déficitaire de 80,84 milliards CDF (Congo démocratique franc) au 12 juin. Une situation qui résulte des recettes de 76,00 milliards CDF et des dépenses de 156,84 milliards CDF consécutives à l'exécution de la paie du mois de juin pour l'ensemble du personnel de l'État sur le territoire national. Ce tableau économique présenté par la Troïka stratégique n'est pas très loin du constat fait par le Fonds monétaire international (FMI) dont une délégation d'experts

vient d'achever ses consultations en RDC. Pour cette institution onusienne, en effet, la RDC a réalisé de solides performances macroéconomiques malgré les défis sécuritaires qui y règnent, notamment dans sa partie est. L'une des preuves de ces prouesses demeure la croissance du produit intérieur brut (PIB) qui, depuis 2013, connaît une évolution positive restant dans la lignée des chiffres de 2010 et 2012, c'est-à-dire autour de 7%.

La croissance dans les autres secteurs a tout aussi été forte, impliquant une progression du PIB réel (hors secteur minier) de 8,5%. Les perspectives sont aussi positives, avec une croissance attendue du PIB à 8,5% et une moyenne de 7,5% jusqu'en 2017, font observer les experts du FMI. Ils mettent cependant un bémol en mettant en relief les défis de développement qui gangrèment encore le pays. Ces défis restent toujours intacts avec le risque pour la RDC, de n'être pas au rendez-vous du donner et du recevoir en 2015, date butoir pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Sans base de production solide, diversifiée et compétitive, le pays pourrait continuer de subir les conséquences sur sa balance courante du fait de la dollarisation de son économie, note le FMI, et d'émettre quelques appréhensions sur les réserves extérieures, qui ne représenteront qu'une moyenne de 8,6 semaines d'importations de biens et services (hors aide et autres dons) quoiqu'il y ait une hausse progressive pouvant atteindre 2,1 milliards de dollars en 2016.

Alain Diasso

SANTÉ

Une banque de sang autonome pour le centre de la PNC/Matadi

Les policiers et leurs membres de famille peuvent désormais être transfusés sans trop de difficultés parce que leur centre de santé de référence à Matadi dans la province du Bas-Congo vient d'être doté d'une banque de sang autonome.

Avec l'implication du commissaire provincial de la Police nationale congolaise (PNC)/Bas-Congo, Patience Yav Mushid, la PNC dispose aujourd'hui d'une banque de sang complètement équipée de matériels et intrants scientifiques nécessaires pour une transfusion sanguine de qualité. Le coordonnateur provincial du Programme national de transfusion sanguine (PNTS), le Dr Jules Tsita, a remis au médecin provincial de la police, le Dr Alain Matombe, des équipements nécessaires pour cette banque de sang. Il s'agit entre autres d'un frigo de type banque, un stabilisateur, une centrifugeuse à hématocrite à urine, un spectrophotomètre et un peyachimètre. Après avoir réceptionné ces matériels, le médecin directeur du centre de santé de cette banque de sang a été invité à en faire bon usage par la hiérarchie de la PNC du Bas-Congo. L'acquisition de cette banque de sang ne pouvait que réjouir les bénéficiaires qui sont les policiers et leurs membres de famille. C'est dans le cadre de la commémoration de la journée de donneurs bénévoles de sang que cette dotation a été faite au centre de santé de réf-

rence de la PNC, laquelle journée a été célébrée le 14 juin sur le thème « Sang sécurisé pour sauver des mères ».

Cette journée a mis un accent particulier sur les mères, car selon les études de l'OMS, près de huit cents femmes meurent, chaque jour, de complications survenant pendant la grossesse ou l'accouchement. Les hémorragies sévères au cours de la grossesse, pendant ou après l'accouchement sont la première cause de décès maternel. En l'absence de soins, une hémorragie sévère peut entraîner le décès d'une femme en bonne santé en deux heures. L'accès immédiat à du sang sécurisé pouvant être transfusé est essentiel pour sauver ces femmes. Pour lutter contre le décès de mères à cause du manque de sang, l'OMS invite tous les centres obstétricaux à disposer de sang sécurisé. Ce qui réduirait à coup sûr le taux de mortalité maternelle. « Si tous les établissements assurant des soins obstétricaux pouvaient transfuser du sang sécurisé, un grand nombre de ces mères pourraient être sauvées », souligne le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS qui fait savoir que lorsqu'une mère meurt peu après l'accouchement, non seulement son enfant est exposé à un risque accru de décès et de malnutrition, mais il connaîtra aussi probablement plus de difficultés tout au long de sa vie. Cependant, la vie de l'ensemble de la famille est bouleversée.

Aline Nzuzi

FILIÈRE BOIS

L'approvisionnement des bois débités devient préoccupant

Une séance de travail regroupant l'Union nationale des scieurs et vendeurs de bois débités et pour le reboisement du Congo (UNSVBDR) et le Groupement du Réseau développement humain durable (GRDHD) a été organisée le 16 juin à Pointe-Noire sur la question de l'approvisionnement des bois débités tout en préservant la gestion durable des forêts.



Cette réunion s'est tenue peu après la rencontre présidée récemment à Pointe-Noire par le directeur général de l'économie forestière avec les directeurs des sociétés forestières, leurs responsables syndicaux et ceux de l'Union nationale des scieurs, vendeurs des bois débités. La limitation de l'activité du bois à l'achat exclusif des produits usinés, décidée à cette occasion, préoccupe l'Union car pour elle, cette mesure est en inadéquation avec les besoins exprimés par la population en matière d'approvisionnement en bois.

Ainsi, l'UNSVBDR a entrepris un cadre de concertation afin d'examiner toutes les questions inhérentes à cet épineux problème pour sauver la filière bois tout en œuvrant à la préservation des forêts du Bassin du Congo.

« Pour pallier cette difficulté, nous envisageons de créer un cadre de concertation au sein duquel nous examinerons ensemble les moyens nécessaires à travers des contrats que nous aurons à signer sous la coordination de l'administration de l'économie

forestière. Ces contrats viseront entre autres à faire des récupérations sous parc des grumes jugées déclassées à l'exportation. Les contrats que nous signerons avec les pouvoirs publics expliciteront les conditions d'exploitation en enfreignant les coupes frauduleuses. Cette action doit être en harmonie avec les accords de partenariat signés par notre pays avec l'Union européenne et les organismes internationaux, et en rapport avec les dispositions du code forestier », a

des bois coupés dans une usine à Pointe-Noire déclaré Michel Makita, président de l'UNSVBD.

Selon Majep Obama, manager du GRDHD, le plaidoyer à faire auprès des pouvoirs publics, des partenaires et des sociétés forestières, doit avoir pour fondement la loi en vigueur en la matière, notamment le Code forestier. « Prenons notre mal en patience car dans la nouvelle loi, appelée code forestier en voie d'adoption, plusieurs dispositions sont prévues qui protègent les forêts sans léser les débiteurs.

Le lobbying que nous initiions est un travail de longue haleine qui demande abnégation et patience, car au bout du compte, tout le monde sera satisfait », a-t-il précisé.

Conscient de l'importance de la filière bois, sa préservation est donc non seulement nécessaire mais aussi impérative. « Cette filière est porteuse de valeur ajoutée et aussi créatrice d'emplois puisqu'elle contribue à la réduction de l'extrême pauvreté. En effet, l'esprit de compétitivité pour la commercialisation des meubles en bois appelés produits finis, que réclament les institutions nationales et internationales (FACP/PADE/BM), concourt à la valorisation des PME/PMI en République du Congo », a-t-il renchéri.

Majep Obama est manager du GRDHD, membre de la Task Force Filière bois, et membre de la chaîne de valeur meubles en bois du Corridor Pointe-Noire-Brazzaville.

Hervé Brice Mampouya

AGRO-FORESTERIE

Sosthène Massamba Koléla relance la culture du goyavier

Le verger situé dans le village Loango compte une centaine de pieds et a déjà donné des fruits. Le souhait de cet exploitant agricole congolais est de trouver des partenaires en vue de mettre en place une unité de transformation des goyaves en compote et jus de fruits.

Le goyavier, arbre fruitier aux multiples vertus thérapeutiques qui jadis était présent dans la ville de Pointe-Noire et dans le département du Kou-

lou a disparu. Il est rare, sinon presque, de trouver actuellement des goyaves sur le marché. C'est donc dans le souci de préserver cet arbre, de faire connaître ses fruits ainsi que ses vertus que Sosthène Massamba Koléla a décidé de relancer sa culture.

La variété choisie est le puertorico ou poire des tropiques, goyavier qui vient de l'Amérique latine et centrale dont le fruit a la particularité d'être grosse avec une chaire blanche, crémeuse et parfumée. La poiretorico est différente du rojo africano, variété locale à la chaire rouge sucrée et très parfumée

devenue rare dans le pays. Il existe aussi une autre variété appelée « goyave chinoise » au goût acide, cultivé en Asie et souvent utilisée en médecine.

Cette relance de la culture du goyavier est un projet que Sosthène Massamba Koléla a initié et réalisé il y a trois ans avec ses propres moyens. Le marché n'étant pas structuré, cet exploitant agro-forestier envisage de mettre en place une unité de transformation des goyaves comme il a expliqué : « C'est bientôt la première récolte. L'arbre donne deux récoltes par année. Je vais me retrouver avec des fruits et le marché n'étant pas organisé, il me sera difficile de les écouler de manière conséquente. C'est pourquoi j'opte pour leur transformation en compotes enfants et en jus de fruits ». Par ailleurs, ses moyens étant limités, Sosthène Massamba Koléla a souhaité avoir des partenaires pouvant contribuer à la réalisation dudit projet : « L'entretien du verger c'est un coût. Le plus dur, ce n'est pas de planter mais c'est d'entretenir. Outre cela, nous sommes une équipe, il y a des salaires à payer chaque mois. Je suis limité au point où j'en suis. Nous avons une centaine de pieds de goyaviers. La quantité n'est certes pas grande pour l'instant, mais le potentiel y est et le verger est bien entretenu. Je suis ouvert à toutes personnes intéressées par la mise en place de l'unité de transformation et à toutes propositions. Les intéressés peuvent nous contacter par internet Email: agrealoango@yahoo.fr »

Sosthène Massamba Koléla est responsable d'Agrea Loango, une structure dont l'un des volets est l'exploitation agricole qui abrite le verger de goyaviers. Les autres volets sont : le Point de vente (intrants agricoles, semences maraichères, produits vétérinaires et fermiers) située sur la nationale N° 5 à Lemba, non loin du poste de péage et les études pédagogiques à la ferme.

Lucie Prisca Condhet

SURF

Un sport extrême qui attire les Ponténégrins

À l'occasion de son vingtième anniversaire, le restaurant bar La Pyramide a organisé une compétition de surf intitulée « le Rip Curl West Africa Tour » les 14 et 15 juin à la côte sauvage de Pointe-Noire. Objectif : vulgariser et promouvoir ce sport encore peu connu des Congolais.



Des surfeurs sur la vague.

Au total, plus de cinquante surfeurs de nationalités différentes ont pris part à ce rendez-vous inhabituel. Congolais, Sénégalais et Libanais y ont participé. Pour la compétition, il fallait réaliser des figures dont la difficulté et la qualité d'exécution déterminaient le score du compétiteur. Et le surfeur qui aura fait le plus de manœuvres sur toute la ligne de la vague a été déclaré vainqueur.

Le but de cette activité est de perpétuer et vulgariser le surf, un sport jusque-là peu connu des Congolais. Pendant cet événement, les surfeurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont glissé sur l'eau, harmonisé les mouvements de leurs corps et exécuté de nombreux passages sur la houle. Car le surf est un sport nautique qui se pratique dans la zone de déferlement. Son principe est simple : utiliser l'énergie des vagues pour glisser à la surface de l'eau, debout sur une planche de surf, ou allongé sur un bodyboard.

Pour les non initiés, le surf est une discipline ardue avec de possibles risques de noyade, car pour effectuer un joli mouvement le surfeur doit chercher une belle vague capable de le transporter ailleurs. Pour cela il doit ramer plus vite avec ses mains au moins 7 à 10 mètres avant la vague afin qu'au moment où elle l'attrape, celui-ci bénéficie d'assez de vitesse pour être entraîné dans la vague.

Le spectacle était au rendez-vous, des mouvements comme le Take-off, le Ride, le Nose-Ride et bien d'autres effectués sur la ligne des vagues, ont permis à ces surfeurs de gagner l'admiration du public. « C'est beau à voir, ces gestes si spectaculaires. Ce serait intéressant si la compétition pouvait s'organiser chaque année », nous a confié un spectateur apparemment très heureux de la compétition. Pour Patrick Bikoumou, patron de La Pyramide et initiateur de l'événement, le surf est un sport encore peu populaire parmi les Congolais, d'où l'importance de cette activité de promotion. « Nous avons eu parmi nous des surfeurs venus du Sénégal et d'ailleurs. Il n'y a eu en revanche qu'un seul surfeur congolais du fait que le surf n'est pas connu des Congolais. À Pointe-Noire, le surfeur est un expatrié », a-t-il expliqué.

Prosper Mabonzo



Sosthène Massamba Koléla présentant des goyaves de son verger (© Adiac).

COUPE DU MONDE BRÉSIL 2014

Un premier tour en demi teinte pour l'Afrique

Trois défaites contre une victoire et un match nul, tel est le bilan des Africains pour la première journée de la 20e édition de la Coupe du monde, qui s'est achevée le 17 juin par la défaite de l'Algérie (1-2) devant le Belgique. Sur les cinq pays, seule la Côte d'Ivoire, vainqueur du Japon 2-1 lors de la première sortie, reste en lice et entretient l'espoir de tout le continent. L'Algérie défaite, comme le Cameroun et le Ghana.

Mardi, l'Afrique enregistrait sa troisième défaite, celle du Cameroun et du Ghana. La première leçon à tirer est simple. Les équipes africaines ne résistent pas à la pression de leurs adversaires surtout quand ces derniers sont les favoris. Sur cinq matchs joués, ils ont encaissé à toutes les rencontres excepté le Nigeria qui s'est contenté d'un nul décevant de zéro but partout face à l'Iran, l'une des équipes les plus faibles du tournoi. Même en ouvrant le score, les Africains finissent par concéder un but. C'est le cas de l'Algérie. Les Fennecs avaient pourtant bien démarré le match en inscrivant un but par un penalty transformé par Feghouli à la 25e minute. Si pendant la première mi-temps, l'Algérie était disciplinée et intraitable dans les duels, lors de la seconde, elle a présenté une tactique très défensive. Cela n'a pas payé puisque les Belges ont rétabli l'équilibre à la 70e grâce à Fellaini puis ont craqué à la 80e minute suite au but de Mertens. La preuve d'une carence offensive qui dure depuis des phases finales. L'Algérie doit revoir sa copie et proposer à ses supporters un jeu meilleur contre la Russie et la Corée du Sud.

Le Ghana n'a pas ouvert le score, mais il a réussi à rétablir l'équilibre à huit minutes de la fin. Le point du match nul après une erreur de concentration au début de l'opposition face aux États-Unis permettant à Dempsey d'inscrire le but le plus rapide de la compétition, en 30 secondes, était plus que logique. Mais au coup de sifflet final, les Blacks Stars s'inclinaient 1-2 en étant incapables de veiller au grain. Et le but de Brooks à la 86e minute compromet les chances de qualification du Ghana, quart-finaliste du dernier Mondial en Afrique du Sud et qui passait toujours devant les USA. Le Ghana doit se montrer très costaud pour battre l'Allemagne et le Portugal. Ce n'est pas du tout facile au regard de la forme qu'a affichée l'Allemagne face au Portugal 4-0.

Les espoirs de placer deux représentants en huitièmes menacés

Le Nigeria, champion d'Afrique, a plus que déçu en se contentant d'un décevant nul de 0-0 face à l'Iran, l'une des sélections les plus faibles de ce mondial. Les Super Eagles ont été incapables de prendre à contre-pied la défense iranienne. Ce qui menace dangereusement les ambitions des Africains. Au coup d'envoi de la compétition du Brésil, ils étaient nombreux à espérer que l'Afrique placerait cette fois-ci au moins deux équipes au second tour.

À la lumière de la prestation de chacun de ses représentants au premier tour, l'avenir du continent tient sur les seules épaules de la Côte d'Ivoire. Les Éléphants n'ont besoin que d'une victoire contre la Colombie pour enfin dépasser le premier tour. Ils en ont les moyens, car contre le Japon, ils ont démontré qu'il ne fallait pas vendre trop tôt la peau des éléphants. Menés au score à la mi-temps, ils ont les ressources nécessaires pour faire basculer le match à leur avantage. Wilfried Bony et Gervinho ont placé la Côte d'Ivoire devant. Le Nigeria devra retrouver son efficacité devant la Bosnie-Herzégovine et l'Argentine. Rappelons qu'en cinq sorties, l'Afrique a marqué quatre buts et en a encaissé six. Une moisson bien faible...

James Golden Eloué

Les fiches techniques de la première journée (groupe H)

Belgique-Algérie : 2-1 (0-1)

Buts : Marouane Fellaini (70e) et Dries Mertens (80e) pour la Belgique, Sofiane Feghouli (25e sur penalty) pour l'Algérie.

Lieu : Estadio Mineirão, Belo Horizonte.

Affluence : 56 800 spectateurs.

Arbitre : Marco Rodriguez (Mexique).

Avertissements : Vertonghen (24e) pour la Belgique, Bentaleb (34e) pour l'Algérie.

Belgique : Courtois-Alderweireld, Van Buyten, Kompany (cap), Vertonghen-Witsel, De Bruyne, Dembélé (Fellaini, 65e) - Chadli (Mertens, 46e), Lukaku (Orig, 58e), Hazard.

Sélectionneur : Marc Wilmots.

Algérie : M'Bolhi-Mostefa, Boughera (cap), Halliche, Ghoulam-Taïder, Medjani (Ghilas, 84e), Bentaleb-Feghouli, Soudani (Slimani, 66e), Mahrez (Lacen, 71e).

Sélectionneur : Vahid Halilhodzic (Bosnie).

Russie-Corée du Sud : 1-1 (0-0)

Buts : Aleksander Kerzhakov (74e) pour la Russie, Keun-ho Lee (68e) pour la Corée du Sud.

Lieu : Arena Pantanal, Cuiaba.

Affluence : 37 603 spectateurs.

Arbitre : Nestor Pitana (Argentine).

Avertissements : Shatov (49e) pour la Russie, Heung-Min Son (13e), Sung-Yong Ki (30e) et Ja-Cheol Koo (90e).

Russie : Akinfeev-Eshchenko, Ignashevich, Berezutski, Kombarov-Faizulin, Glushakov (Denisov, 72e), Zhirkov (Kerzhakov, 71e) - Samedov, Kokorin, Shatov (Dzagoev, 59e).

Sélectionneur : Fabio Capello (Italie).

Corée du Sud : Sung-Ryong Jung-Yong Lee, Young-Gwon Kim, Jeong-Ho Hong (Seok-Ho Hwang, 72e), Suk-Young Yoon-Sung-Yong Ki, Kook-Young Han, Chung-Young Lee, Ja-Cheol Koo-Chu-Young Park (Keun-Ho Lee, 56e), Heung-Min Son (Bo-Kyung Kim, 84e).

Sélectionneur : Myung-Bo Hong.

Classement :

1) Belgique, 3 pts ; 2) Corée, 1 pt ; 3) Russie, 1 pt ; 4) Algérie, 0 pt.

Camille Delourme

TAEKWONDO

Le bilan annuel de la fédération nationale jugé positif

Les responsables de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae) estiment avoir accompli un travail encourageant en un an d'exercice malgré d'énormes difficultés. Retour sur les activités annuelles réalisées par la structure...

La Fécotae a tenu parole en réalisant une bonne partie de ses promesses de campagne. « Dès que je serai élu, vous constaterez un grand changement dès la première année », promettait le président de la fédération pendant la campagne pour la conquête de la présidence. Son serment électoral allait en effet dans le sens de redorer le blason du taekwondo congolais qui, selon lui, battait de l'aile. Il était question d'organiser des stages de formation pour les athlètes, entraîneurs, arbitres... Son agenda prévoyait plusieurs autres activités et réformes pour atteindre l'objectif fixé. Avec un tel programme, Stanislas Mbys a conquis le cœur des taekwondoïns qui l'ont porté à la tête de la Fécotae le 14 mai 2013. L'urgence de la préparation des compétitions, notamment les Jeux africains de l'année prochaine, l'a obligé à rapidement passer à l'acte.

La formation...

Aussitôt élu, le nouveau bureau de la Fécotae a amorcé l'organisation des stages technico-tactiques à l'endroit des athlètes, entraîneurs, arbitres et d'autres officiels techniques. Des formations réalisées dans l'objectif d'élever le niveau technique et d'améliorer leurs performances dans les compétitions qui pointent à l'horizon. Pour ce faire, des experts venus de France ont rallié Brazzaville. Ainsi, du 13 au 17 février, Me Goma-Kamba, ceinture noire 4e dan, a dirigé un stage dans la ville capitale. Un autre expert, Me Kamba Bouanga, l'avait précédé. Plu-

sieurs partenariats ont été noués avec les pays les mieux outillés en la matière pour peaufiner la formation des compétiteurs. Ainsi, en décembre 2013 à Washington, l'ancien entraîneur de l'équipe olympique des États-Unis, Me John Cho, a exprimé sa disponibilité à accompagner la fédération dans sa démarche, lors d'une entrevue avec le président de la Fécotae en présence du directeur technique de l'équipe américaine, Me Patrice Romaric.

L'acquisition du matériel...

La formation des athlètes ne peut être efficace sans matériel de compétition approprié. La Fécotae a donc mis la main à la poche pour s'offrir un plastron électronique (en plus de plusieurs autres plastrons ordinaires), des aires de combats standardisés (tatamis), des paos utilisés pour les exercices de frappe en vue d'accroître la précision et la puissance, des raquettes, des tenues de combat... « Les équipements permettent d'améliorer nos performances », estimait le capitaine des Diables rouges, Néhémie Moutsemou. « Sans matériel nous ne pouvons pas préparer les athlètes aux grandes compétitions », soulignait le président de la Fécotae.

Les compétitions...

Les Diables rouges de taekwondo ont pris part à une seule compétition internationale : la cinquième édition de la Coupe d'Afrique centrale disputée au Tchad. Les Congolais ont brillamment défendu les couleurs du pays. Lors de cette compétition, les dix Diables rouges alignés ont remporté dix médailles. Soit une médaille par athlète. Quatre d'entre eux ont reçu de l'or, deux ont obtenu la médaille d'argent et les quatre autres se sont contentés des médailles de bronze. Les arbitres congolais ont également officié pour les combats.

Une grande première. Au championnat national, plusieurs talents, venus de l'intérieur du pays, se sont révélés ainsi que lors de la compétition locale, le Trophée des champions. La performance des taekwondoïns au Tchad donne de l'espoir pour les prochaines échéances.

En rappel, le ministre des Sports et de l'éducation physique a été décoré par la fédération mondiale de la discipline grâce au travail que réalise la Fécotae. C'était précisément en décembre dernier qu'Ahmed Fouly, le vice-président de la WTF, a gratifié Léon Alfred Opimbat d'une médaille de l'Ordre du mérite.

Les difficultés rencontrées...

L'actuelle fédération n'a pas hérité de grand-chose de l'ancienne structure. À part des dettes et des documents administratifs. Pas de matériel. Sur le plan organisationnel, les ligues n'étaient pas structurées. Le manque de participation aux compétitions les années antérieures a coûté cher à la Fécotae, puisque c'est pour cette raison que le Congo a été rétrogradé par la fédération mondiale, perdant son droit de vote. « C'est la plus frustrante des difficultés endurées », a expliqué le secrétaire général adjoint de la Fécotae, Thomas Moutala. La Fécotae a également connu d'énormes difficultés financières, car dans un premier temps, elle a financé les stages et d'autres activités. Ce qui est sûr, c'est que la Fécotae a encore du travail à faire dans la préparation des échéances sportives à venir. Les Jeux africains en premier lieu, où il est question d'emporter les médailles pour honorer le pays. « Le pays d'abord », soulignent souvent les taekwondoïns dans les compétitions. La fédération devra donc persévérer dans l'effort.

Rominique Nerplat Makaya

CAN 2015

Le dossier Tosi peut-il plomber l'avenir des Diables rouges ?

Alors que Claude Le Roy et les Diables rouges viennent de franchir, avec la manière, le second tour préliminaire des éliminatoires de la CAN 2015, le dossier Noël Tosi vient assombrir l'avenir des Diables rouges.

En effet, le Congo n'a pas encore réglé les indemnités de licenciement que la Fifa l'a condamné à verser à son ancien sélectionneur (2006-2007). La disqualification des Diables rouges pour la CAN 2015 et le Mondial 2018 ferait partie de l'arsenal des sanctions qui pourraient être infligées au Congo si le litige perdurait. Limogé en 2007 sans avoir perdu le moindre match dans la campagne qualificative à la CAN 2008, Noël Tosi avait porté plainte auprès de la Fifa pour rupture abusive de contrat. L'instance suprême du football avait tranché, en 2011, en faveur du technicien français, condamnant le Congo à lui verser une indemnité de licenciement de 197.000 euros (129 millions FCFA). Avec les intérêts, la somme dépasserait désormais les 215.000 euros. Près de 200.000 euros qui ne seront pas consacrés au football des jeunes, à la formation des cadres et des arbitres ou à l'achat des droits de retransmission des matchs de la sélection nationale.

En mai 2014, l'indemnité n'aurait toujours pas été versée

Plus de deux ans après la date butoir, en janvier 2012, il semblerait que le règlement de cette somme n'ait pas été effectué en date du 16 mai (voir pièce jointe). Et que l'avenir des Diables rouges et des clubs congolais soit menacé par ce dossier.

« Seul le règlement de la somme (...) peut arrêter la mécanique des sanctions »

L'ancien sélectionneur assure ne pas vouloir porter préjudice à la sélection congolaise, mais précise : « Seul le règlement de la somme qui m'est due peut arrêter la mécanique des sanctions. Je rappelle que j'avais été injustement limogé alors que les résultats étaient bons et que je me plaisais beaucoup au Congo. Il faut que les instances du sport congolais s'acquittent de ce qu'ils me doivent pour ne pas pénaliser l'équipe et les supporters congolais. »

Les instances se montrent confiantes quant à l'issue du dossier Tosi

Du côté de la fédération et du ministère, on semble au courant de l'affaire. Et confiant quant à une issue rapide de ce dossier. Il est en effet grand temps de refermer ce chapitre pour ne pas polluer l'avenir sportif de l'équipe que Claude Le Roy compte bien emmener au Maroc en janvier prochain.

C.D.